

Nouvelle lettre publique à M. l'abbé Henri Jasmin

M. l'abbé Jasmin, Prof. (sic), n'a pas daigné répondre à la première lettre publique que je lui écrivais dans le "Jour" du 3 février. Il est très facile d'expliquer son silence: pourquoi ferait-il de la publicité à deux cents mille exemplaires autour d'une affaire aussi fâcheuse? Et d'ailleurs, que pouvait-il répliquer, ce brave prof. (sic)? Il n'allait tout de même pas crier éperdument: "Ce n'est pas vrai, ma prose ne ressemble pas à des intestins ou à des boyaux à incendie". Il sait fort bien que sa prose est un charabia indescriptible, "qui n'a de nom en aucune langue". Mais M. l'abbé Jasmin est prof. (sic) à l'université de Montréal; cette qualité ne lui donne-t-elle pas tous les droits?

Non, décidément, la réplique était interdite à M. l'abbé Jasmin. Seulement, après lecture de cet éreintement bien mérité, M. l'abbé entra dans une grande colère (une sainte colère, permise par l'Eglise). "Comment, se dit-il, il y a des idiots qui n'aiment pas mon style! Il y a des imbéciles qui prétendent que j'écris mal! Attendez un peu! Je vais leur montrer, à ces crétins malappris, ce que c'est que mal écrire!" Il rua, regimba comme un mauvais écolier, et prenant sa plus belle plume patagonne, la plume préférée de ses prêches hebdomadaires, il voulut nous prouver qu'il n'y a rien d'impossible pour un professeur à l'université de Montréal, il voulut nous démontrer par A plus B que le style jasmien n'a pas de limites, qu'il est infini, en long, en large, en haut, en bas.

M. le prof. (sic) peina, souffla, sua. L'auteur de Salambo avait la plume facile en comparaison des tortures que dut imposer M. l'abbé pour enfant son nouveau chef-d'œuvre. Mais il gagna le pari qu'il avait fait avec lui-même.

ET LES FRUITS ONT PASSE LA PROMESSE DES FLEURS

Dans son préche abracadabrante du 20 janvier, M. l'abbé avait établi un record de style jasmien: une phrase de 215 mots, bien comptés. Pour notre méditation du 10 février, il s'est surpassé, il a établi un record de tous les temps.

Le premier élan d'enthousiasme — ou de fureur — lui inspira une phrase de 220 mots. Cette phrase initiale dut le fatiguer considérablement, car dans le deuxième il manque de souffle et s'arrêta au 211^e mot seulement. Mais reprenant à deux mains son énergie et sa plume patagonne, il fit un effort gigantesque, titanique, biffa, ratura, maugréa, sua des gouttes de sang, et lorsqu'il eut mis le point final, il revint au début de cette phrase olympienne, compta fébrilement tous les mots dont l'accomplissement avait été si pénible, et se rejetant lourdement dans son fauteuil au capitonnage moelleux et profond, remercia le ciel de lui avoir donné la grâce et la lumière indispensables pour écrire une phrase de 301 mots.

L'ancien Testament rapporte que Dieu, après avoir créé l'Univers, se reposa; M. l'abbé Jasmin aussi s'est reposé après avoir créé son chef-d'œuvre. Mais il eût mieux valu qu'il terminât là son œuvre de création; il se fût évité le spectacle douloureux de se survivre à lui-même et de nous offrir, dans le reste de son article, des phrases qui comptent tout au plus 158 et 174 mots.

M. l'abbé, je vais vous suggérer une idée épatante pour votre prochain préche. Votre article hebdomadaire mesure environ 150 lignes, soit quelque 1500 mots. N'avez-vous jamais songé à écrire tout cela dans une seule phrase? Ce serait un véritable tour de force. M. l'abbé, pensez donc, une phrase de 1500 mots, cela n'a jamais été accompli; il n'y a que vous qui puissiez exécuter une telle pièce. Après cela, vous pourriez prendre votre retraite en toute confiance, avec l'assurance que personne après vous ne réussira jamais à égaler votre record. Qui sait, M. l'abbé? On vous nommerait peut-être Recteur!

Mais soyons sérieux. Je voudrais dans cet article pouvoir donner une idée quelque peu adéquate du dernier sermon écrit de M. l'abbé Jasmin. Mais la tâche est impossible. La prose de M. le prof. (sic), c'est comme de la vase que vous essaieriez de manier avec une pelle: c'est flasque, gluant, amorphe. Ça n'a ni commencement ni fin; ça glisse, ça coule, ça déborde de tous côtés. Quand vous avez retiré la pelle et que vous croyez avoir capté quelque chose, vous vous apercevez que la substance pâteuse qui reste au fond ne ressemble que vaguement à la vase originale. C'est pourquoi, lecteurs, si vous désirez savourer pleinement la prose ineffable de l'abbé Jasmin, si vous désirez en retirer toutes les jouissances possibles, lisez

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

L'HOTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

"Malgré la crainte que nous éprouvions spontanément..."
"... notre retour à Dieu et la rénovation de notre respect de ses commandements".
"Par notre bonne volonté à nous contraindre..."

C'est joli, n'est-ce pas, pour un professeur à la faculté des Lettres de l'université de Montréal! Mais ce n'est pas tout; vous voulez savoir quelles insanités on peut écrire lorsqu'on se sert d'une langue qu'on ignore? Eh! bien, voyez celle-ci, prise à la première ligne du quatrième paragraphe: "... tant que se multiplient les bienfaits de la rigueur physique..." Dites-moi, M. l'abbé, en quoi la fornication est-elle un bienfait? Si ce n'est pas cela que vous avez voulu dire, de grâce, allez apprendre votre langue avant d'écrire de pareilles choses dans les journaux!

Au collège, en versification et en belles-lettres, j'ai eu un professeur de littérature française qui, durant de longues années, avait été missionnaire et ensuite curé d'une paroisse d'ouvriers. Sur la fin de sa vie, ses supérieurs l'avaient nommé professeur de littérature française. Pourquoi? Jamais nous n'avons pu le savoir. C'était un excellent homme, très dévoué, parfaitement intègre; mais ses connaissances littéraires étaient nulles. Il s'exprimait comme un homme de chantiers, et lorsqu'il quittait Desgranges pour nous donner une opinion personnelle, il manoeuvrait avec l'élégance d'un éléphant dans une bijouterie. Lorsqu'il criait à mon voisin: "Gilbert, mon petit loup, tu vas rester tranquille?" ou bien nous disait très sérieusement: "L'Immortel Adolescent? ça vaut pas du fumier", nous l'excusions en blâmant ses supérieurs de lui avoir confié une charge que lui-même s'avouait incapable de bien remplir. De tout son cœur, il désirait retourner à ses missions ou à sa cure.

Mais M. l'abbé Jasmin ne ferait même pas un bon curé dans une paroisse d'ouvriers. Vous le voyez, le dimanche matin, débitant du haut de sa chaire un sermon de trente minutes et de huit phrases?

Voulez-vous savoir quel domaine conviendrait le mieux à M. l'abbé Jasmin? Dans quelle profession il pourrait utiliser tous ses talents de cuisinier? Je parie que vous avez tous songé à la comédie de Molière. Mais ce ne sont pas tous les rôles de Molière qu'il pourrait remplir sans effort. Il ferait un bon M. de Pourceaugnac, un excellent M. Jourdain, mais il serait parfait dans la peau du premier médecin de M. de Pourceaugnac. Ouvrez cette œuvre à la huitième scène du premier acte, et dites-moi si ce personnage ne s'exprime pas exactement comme M. l'abbé Henri Jasmin:

"Premier Médecin. — Comme ainsi soit qu'on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connaisse parfaitement, et qu'on ne la puisse parfaitement connaître sans en bien établir l'idée particulière et la véritable espèce par des signes diagnostiques et pronostiques, vous me permettrez, Monsieur notre ancien, d'entrer en considération de la maladie dont il s'agit, avant que de toucher à la thérapeutique, et aux remèdes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curation d'icelle", etc., etc.

N'est-ce pas là langage jasmien dans toute sa perfection? Quel chef-d'œuvre de comédie universitaire Molière nous eût donné s'il eût connu l'abbé Jasmin!

Vous parlez quelque part des "pénitences que nous sommes déterminés à nous imposer" durant cette période du carême; vous n'avez pas songé, M. l'abbé, à vous "refrénier et à vous réprimer dans vos goûts" pour le charabia.

LETTRE PUBLIQUE

À M. HENRI PERRAULT

Monsieur,

Je viens de lire votre lettre publique (1) à M. l'abbé Henri Jasmin. Quel phénomène dans le monde journalistique: l'abbé a eu un lecteur. Comme un malheur n'arrive jamais seul, ce lecteur avait l'esprit critique. Pauvre abbé, ce n'était pas assez pour lui d'écrire si mal, il lui fallait boire la coupe jusqu'à la lie et se le faire reprocher publiquement.

Dans vos reproches à l'abbé Jasmin je constate, Monsieur que vous êtes, en toutes lettres, un monstre, un ignoramus, un pédant doublé d'un apache et, pour comble, un irrésistible. Comme vous voyez, j'ai un style direct. L'amas d'épithètes blessera sans doute cette grande modestie, que la jeune génération de l'Institut canadien vous reconnaît à un degré si éminent, mais vous conviendrez que la vérité à des droits et qu'il faut respecter. D'abord vous êtes, Monsieur, un monstre... littéraire. Et vous méritez abondamment ce reproche. Quelle aberration s'est donc emparée de vos méninges, pour que vous accoliez le nom de Bossuet à celui de Jasmin? Pourtant, vous admirez l'évêque de Meaux. Vous semblez le tenir en très haute estime. Vous lui reconnaissez des mérites littéraires éblouissants. Vous l'inscrivez au nombre des classiques. Les périodes de ses oraisons vous enchantent. Comment la prose jasmienne a-t-elle donc pu vous transporter dans ces régions éthérées? Quelle étrange association d'idées! Comment votre intelligence est-elle bâtie, pour que vous passiez ainsi et aussi facilement de la nullité parfaite aux

De toute façon, il me semble que vous manquez aux devoirs de votre état. Vous êtes professeur à la faculté des Lettres de l'université de Montréal — prof., comme vous dites si bien dans votre jargon. Vous devez savoir que la foi sans les œuvres ne suffit pas, qu'il faut prêcher par l'exemple aussi bien que par la parole. Or c'est un bel exemple littéraire que vous donnez à vos élèves, n'est-ce pas?

La première phrase de votre sermon commence par ces mots vraiment malheureux: "A la manière de..." Alors, moi aussi, je n'ai pu résister à la tentation de vous dédier un petit *A la manière de*. Ne regrettez pas, M. l'abbé; c'est vous qui m'avez inspiré cette petite malice. Comme votre paragraphe, elle compte exactement 220 mots.

A LA MANIÈRE DE M. L'ABBÉ HENRI JASMIN, PROF. (sic).

A la manière d'un Patagon qui n'a jamais quitté la Patagonie orientale où il vit le jour dans une hutte misérable perdue entre deux pics des Andes et qui entend dire un jour qu'il existe une langue française la plus douce, la plus claire et la plus pure de toutes les langues croit pouvoir l'apprendre en une semaine afin d'abandonner le parler barbare que lui ont transmis ses pères et se rapprocher d'autant de la civilisation européenne dont il a vaguement ouï dire sans toutefois la connaître réellement. M. l'abbé Henri Jasmin ayant lu jadis des oraisons funèbres de Bossuet et de Bourdaloue et quelques pensées de Pascal et désirant écrire pour les lecteurs de la "Presse" des petits prêches hebdomadaires croit pouvoir composer du français en alignant des mots l'un à la suite de l'autre et en pastichant misérablement les plus grands auteurs classiques qu'il ne comprend pas sans même savoir que le maniement de la langue française exige d'abord une culture que ne pouvait lui donner le collège classique où il a fait ses études et ensuite un sens du ridicule que la vie ne lui a pas encore enseigné et dont l'absence manifeste lui fait produire ce que René Benjamin appelle du pain pour les ours. Ouf!!!

Henri PERRAULT

beautés transcendantes? J'avais raison de vous traiter de monstre. Je m'expliquerais le phénomène si, d'un pareil point de départ, vous étiez élevé jusqu'à un griffonneur de dixième ordre. Notre littérature n'en manquera guère, vous l'avouerez, et vous n'auriez eu que l'embaras du choix. Même alors vous auriez comblé d'honneur votre abbé. Bref, votre monstruosité ne trouve d'excuse que par la loi des contrastes, et encore.

Ensuite, Monsieur, toute la thèse que vous édifiez sur le ciment établit la profondeur de votre ignorance. Le rapprochement que vous avez souligné entre Bossuet et Jasmin laissait prévoir ce rapprochement entre la composition du ciment et celle de la prose jasmienne. L'un vaut l'autre, et les deux ensemble ne valent rien. Ignorez-vous donc tout de l'industrie cimentière? Tous les ingrédients qui entrent dans ce produit industriel sont choisis avec soin et le malaxeur dont vous parlez n'agit que sur les éléments parfaits. Aussi le composé s'avère-t-il, comme vous dites, homogène. Considérez maintenant la prose jasmienne. Quels ingrédients! L'acceptation des termes est bâtarde, la syntaxe est concassée, les propositions s'étreignent, s'étreignent, comme du caoutchouc. Ce qui constitue un composé. Comment le qualifier? Autant le ciment est consistant, autant la prose jasmienne est foireuse; autant le ciment est précieux, autant la prose jasmienne est vaine, voire détestable. Quelle ignorance, et qui souligne bien votre ignorance... du ciment.

De plus vous êtes, Monsieur, un pédant avec doubleur d'apâche. N'avez-vous pas en effet l'audace d'employer un français clair, concis, incisif, pour dégonfler les jasminiens qui vous horripilent? Vous manquez votre but, puisque seuls les lecteurs cultivés vous comprendront. Je vous reconnais trop de charité chrétienne pour vouloir du mal à autrui. Or cet abbé sera l'un de ceux qui ne vous comprendront pas. — Je vous traite aussi d'apâche parce que vous piétinez votre victime. Non seulement lui reprochez-vous toutes sortes de défauts littéraires, mais vous accumulez par-dessus le marché les citations à l'appui. Et quelles citations! Si je n'avais sous les yeux le texte de



Dans les maisons privées
des tavernes, les restaurants,
partout, il y a de plus en
plus de gens qui adoptent
la Labatt pour la saveur
différente que lui donnent
la bonne vieille recette et
l'eau de puits profonde!

Commandez par téléphone
LABATT ne coûte pas plus

"Le Presse", je vous traiterais de menteur. Mais, il faut en convenir, vos citations sont exactes. Ne croyez-vous pas cependant qu'une seule aurait suffi pour exécuter votre homme? Et vous les multipliez comme à plaisir. Vous tournez savoureusement le fer dans la plaie. L'aurait fallu laisser l'abbé à l'outil vulgaire sans lui infliger, par surcroît, l'oubli documentaire. Vous voilà méchant, Monsieur.

Enfin, si M. l'abbé Jasmin est un révérend, vous êtes, vous, Monsieur, bien irrévérent. Attaquer un abbé! Prenez garde! Imprudent que vous êtes! Il s'agit de la prudence scolastique, comme vous dites, plume sous le nez, pour ma part, la prudence vulgaire et gardera de Concorde. Le silence... prudent. Pourtant, quelle tentation! Le carême m'inspire, heureusement. Et je glisse, sans appuyer. Bourget a prétendu qu'à satisfaire ses passions on éloigne les tentations. Mais Bourget n'était pas orthodoxe. Je vous prie de me croire, Monsieur, votre très obligé serviteur et ami.

Ottawa, février 1940.

Etienne ROBIN

(1)—Voir "Le JOUR", 3 février 1940.

BRITANNICUS '39

(suite)
NARCISSURSS
J'allais vous prévenir que la perfide (Albion)
A déjoué nos plans...
HITLERON
Quoi!
NARCISSURSS
C'était une espionne!
A Britannicus contre Hitleron réunie
J'ai vu dans sa fureur entrer Mariunle...
HITLERON
Mariunle en fureur contre son Führer?
NARCISSURSS
Hélas!... Mais à présent, que faire, (monseigneur?)
HITLERON
Où donc est-tu passé, cher esprit de (Munich?)
Que faire, ô Narcissurss?...
NARCISSURSS
Ah... voilà bien le hic!
HITLERON
Détruisons tous ces fous qui contre moi (s'insurgent...)
NARCISSURSS
Oh! pour ça, vous savez, ça me connaît, (les purges!)
HITLERON
Dis-moi vite alors qui ma foudre doit (frapper...)
NARCISSURSS
Vous n'oserez punir qui vous a tant (dû)...
HITLERON
Croyez-vous? nommez-les, que je fasse (justice...)
NARCISSURSS
Puis-je rapprocher de vos lèvres ce (calice?...)
HITLERON
Mais vous le devez! Je vous l'ordonne, (parlez...)
NARCISSURSS
Eh bien... Mussoline... oh! non... je (suis troublé...)
HITLERON
Quoi! Ma mère au complet aurait (prêté la main?)
NARCISSURSS
Je n'ai rien dit...

HITLERON
Oh! m'enivrer de sang romain!
Mon bon et cher ami, quelle (reconnaissance)
Je vous ai... Vos avis vont sauver ma (puissance)
NARCISSURSS
Alors, il faut chasser Mussoline au (lois)
Et me confier l'autorité dont j'ai besoin
Pour pouvoir contre tous affirmer (votre trône)
HITLERON
Agissez. Votre politique, je la prône.
Ma mère, aujourd'hui même, aura (l'ordre d'exécuter)
Et pour vaincre j'oublierai tout souci (faul!)
(A ce moment arrive en bicyclette un messager du télégraphe.)
HITLERON
Qu'est-ce là?
NARCISSURSS
Qui vient donc?
LE MESSAGE
Je suis le messager.
HITLERON
Pas celui de Bernstein?
LE MESSAGE
Bravant tous les dangers
Je viens de Germanicus porter ce (message)
HITLERON
Ah... c'est de mon cousin? Vite, en ce (cas, la page...)
LE MESSAGE
C'est que je dois, monsieur, collecter (le prix...)
HITLERON
Je suis cassé... Narcissurss, payez...
NARCISSURSS
Bien, compris!
Tiens, voilà quatre-vingt-dix-neuf (millions de roubles)
(A suivre)
Ecrit en 1669 par Jean RACINE
et remanié pour les besoins de la chose en 1939.

C'EST UNE QUESTION DE MAJORITÉ ---



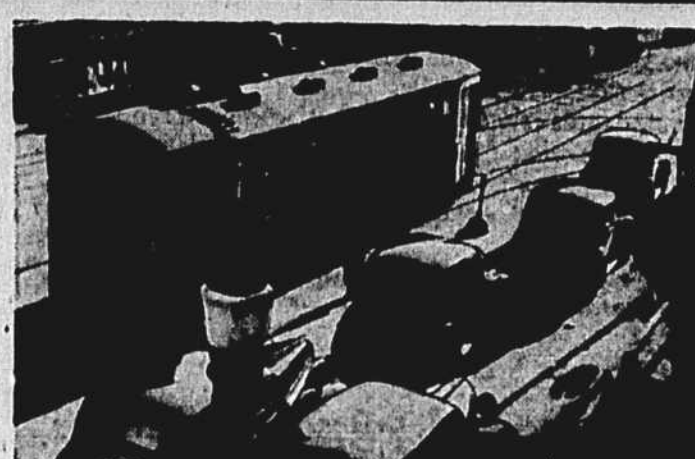
● A l'intersection Bleury - Ste-Catherine

	TRAMWAYS	AUTOS
de 8 à 9 h. a.m. Véhicules...	400 (49%)	410 (51%)
Voyageurs...	19,971 (87%)	567 (3%)
de 5 à 6 h. p.m. Véhicules...	410 (31%)	906 (69%)
Voyageurs...	17,677 (93%)	1,362 (7%)



● A l'intersection St-Denis - Ste-Catherine

	TRAMWAYS	AUTOS
de 8 à 9 h. a.m. Véhicules...	194 (22%)	687 (78%)
Voyageurs...	8,077 (90%)	938 (10%)
de 5 à 6 h. p.m. Véhicules...	256 (18%)	1,153 (82%)
Voyageurs...	9,399 (84%)	1,823 (16%)



● A l'intersection Guy - Ste-Catherine

	TRAMWAYS	AUTOS
de 8 à 9 h. a.m. Véhicules...	294 (24%)	932 (76%)
Voyageurs...	8,672 (86%)	1,426 (14%)
de 5 à 6 h. p.m. Véhicules...	273 (16%)	1,458 (84%)
Voyageurs...	10,096 (82%)	2,249 (18%)

CES chiffres, se rapportant à la circulation en une journée ordinaire, font voir dans quelles proportions les usagers des tramways et autobus l'emportent par le nombre sur ceux des autres véhicules.

Il est donc très important, pour cette majorité écrasante de voyageurs, que trams et autobus subissent le minimum de retard aux intersections des rues les plus encombrées. Sur l'espace disponible de la rue, ces gens ont des droits qu'il faut nécessairement respecter.

En évitant de passer par ces endroits particulièrement encombrés, les automobilistes s'évitent des retards à eux-mêmes et contribuent à accélérer la circulation aux heures de grande affluence.



Au service de
800,000 VOYAGEURS
chaque jour



Aux Montreal 9 O'Clocks



Anna Malron et Jan Kury, célèbres jeunes artistes anglais, qui se feront entendre en récital, mercredi le 28 février, à l'Hôtel Ritz-Carlton. Ce récital sera le premier d'une tournée que feront ces deux excellents chanteurs, en Amérique du Nord.

ROSS PRATT au Montreal Orchestra

Au début de la saison, le Dr Douglas Clarke, l'habile directeur du Montreal Orchestra, nous avait promis de la nouveauté pour cette série de concert. Il a certes tenu parole! En plus de nous révéler nombre d'œuvres, il en est plusieurs autres que nous ne connaissions encore que par le disque ou la radio, dont il nous a présenté, en concert, la première canadienne. C'est le cas de la Rhapsodie de Rachmaninov sur un thème de Paganini, qu'on nous donnait dimanche, avec comme soliste le jeune pianiste canadien Ross Pratt.

Le Montreal Orchestra n'a présenté jusqu'ici que des artistes invités de tout premier ordre. C'est bien le cas de Ross Pratt. Ce jeune homme de vingt-trois ans, qui a connu, tant en Europe qu'en Amérique, de forts beaux succès, est un musicien de grande classe. C'est un plaisir musical de la meilleure qualité de l'entendre jouer, avec les musiciens de Douglas Clarke, cette Rhapsodie de Rachmaninov.

Cette œuvre du fameux compositeur russe exige de son interprète une virtuosité accomplie; elle fait appel à toutes les ressources du piano. Ross Pratt a démontré qu'il possédait une technique impeccable, une intelligence musicale remarquable, un métier étonnamment sûr pour un pianiste aussi jeune. Il ne manque, non plus, de sensibilité ni de tempérament. Nous sommes heureux d'applaudir en lui un autre grand musicien canadien. Quel malheur qu'un pays aussi bien doté en talents artistiques offre si peu de possibilités!

L'auditoire a fait à Ross Pratt un accueil des plus enthousiastes; il a dû revenir saluer sept ou huit fois. Ce jeune pianiste semble par ailleurs doué d'une

personnalité charmante, des plus sympathiques.

Le concert de dimanche dernier avait débuté par un Choral de Bach, joué en hommage à la mémoire de Son Excellence Lord Tweedsmuir. La salle a entendu cette composition pleine de noblesse et de grandeur avec une émotion recueillie.

Venait ensuite la première mondiale d'un Scherzo de Violet Balestri, une jeune fille de Montréal, je crois. Lorsqu'elle est venue, après l'exécution de son œuvre, saluer l'assistance, elle a été accueillie avec une grande sympathie. Voici quelques notes fournies par le compositeur sur son œuvre: Cette composition est de forme ternaire et, comme son titre l'indique, elle est une pièce plutôt amusante, enjouée, avec une note d'émotion vers le milieu. Cette partie centrale débute avec un thème joué par les premiers violons, et qui provient d'un petit thème donné par le cor peu après le début de la composition. La première partie est reprise et prolongée par une courte coda à la fin de la pièce.

La seconde partie du concert ne comportait qu'une œuvre, la Deuxième Symphonie de Brahms. J'ai dû malheureusement partir immédiatement après avoir entendu le soliste. Mais cette composition est trop connue pour nécessiter de longs commentaires, et l'on sait avec quelle perfection on joue Brahms au Montreal Orchestra.

Lors du prochain concert, le 3 mars prochain, le soliste sera le virtuose anglais de l'alto, William Primrose, qui jouera avec le Montreal Orchestra le Concerto pour alto et orchestre de William Walton.

E.-Ch. HAMEL.

ARTHUR RUBINSTEIN au Ladies' Morning

Un des grands pianistes de l'heure était l'artiste invité au concert du Ladies' Morning Musical Club, la semaine dernière à l'hôtel Windsor: Arthur Rubinstein. C'était heureux que nous puissions entendre un pianiste de cette envergure au Ladies' Musical: Montréal n'a pas été gâté cette année en grands récitals de piano; heureusement qu'il y aura aussi Casadesu aux concerts Bêquie et Payne bientôt.

Rubinstein présentait un programme varié et dont on ne pouvait dire qu'il était trop facile. Le voici: Toccata et Fugue en Do majeur de Bach-Busoni; Prélude, Choral et Fugue de Debussy; Prélude en La et Ondine de Debussy; Petrouchka et Stravinsky, et pour finir des œuvres de Chopin et Albeniz.

Les principales œuvres étaient sûrement les deux premières, celles de Bach, Frank, et Petrouchka de Stravinsky. Le Prélude, Choral et Fugue est l'œuvre la plus importante des compositions pour piano de Frank.

Dédiée à Mlle Marie Poltevin, elle fut

créée le 25 janvier 1886. Cortot, bon juge en la matière, nous affirme qu'il existe peu d'œuvres qui, à l'exemple de celle-ci, nous laissent deviner par un accent aussi direct l'homme au travers de l'artiste. Pour celui, ajoute Cortot, qui est anxieux de se figurer une juste image de Frank, il n'y a qu'à se pencher sur cet inestimable chef-d'œuvre, à en interroger l'harmonieux et grave développement. Rubinstein a donné de cette œuvre une exécution fidèle et d'une haute intelligence, soulignant à merveille les traits de génie qui émaillent ce chef-d'œuvre.

Le coup de force de Rubinstein fut cependant son interprétation de la réduction pour piano de la musique du ballet Petrouchka de Stravinsky. Stravinsky a transcrit son œuvre spécialement pour Rubinstein (le Piano-Rag Music du même musicien fut aussi écrit pour Rubinstein) dont il admirait la merveilleuse technique. Cette transcription est un tour de force extraordinaire tellement elle donne l'illusion de l'orchestre, tellement elle dépeint avec autant de force et de réalité que la partition orchestrale cette atmosphère de folie, de fête dans laquelle baignent les personnages du ballet. Petrouchka occupe une place unique dans la musique contemporaine et que de félicitations ne devons-nous pas au pianiste pour n'avoir pas hésité à mettre cette œuvre au programme. Rubinstein s'est révélé dans cette œuvre le possesseur d'une virtuosité et d'une technique peu communes. Un tour de force inégalable!

Dans Chopin et Debussy, Rubinstein fut tout aussi excellent de même que dans l'exécution de "La maya y el ruisenor" de Granados et Navarra d'Albeniz.

Il y avait salle pleine pour applaudir le grand pianiste.

Réal BENOIT

LIVRES FRANÇAIS USAGÉS

LIBRAIRIE FRANÇAISE

1564, rue Saint-Denis
L.A. 2386

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES
AU COMPTANT

Pour tous vos problèmes personnels
voyez un psychologue consultant.

L'INSTITUT PSYCHOLOGIQUE

offre un service de consultation confié
à des professionnels d'une compétence
reconnue par les universités

826, University Tower
669, Ste-Catherine ouest

Lancaster 5636
Montréal



JEAN DANSEREAU À SAINT-LAURENT

Intelligence et sensibilité... quels termes sauraient mieux définir l'art subtil et raffiné de Jean Dansereau, cet artiste qui, de tous, s'est toujours révélé le plus parfait, que nous l'ayons entendu en récital, comme soliste à l'orchestre symphonique, ou dans un concert-causerie.

Ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre au cours de l'un des récitals-causeries qu'il offrait la saison dernière au Plateau savent qu'il s'est agi chaque fois d'un événement artistique de tout premier plan. En plus d'être un très grand pianiste, M. Dansereau, par sa belle culture musicale, sa vaste expérience et sa science approfondie de toutes les ressources techniques du métier, sait animer ces concerts commentés des propos les plus instructifs, les plus intéressants et, pour un auditoire où il se trouve de nombreux étudiants du piano, on ne peut plus profitables. Tous ne peuvent que bénéficier des commentaires dits et spirituels du pianiste-conférencier, qui sait nous enchanter également par son jeu ou sa parole.

Il est tout à l'honneur des compagnons de saint Laurent d'avoir présenté le magnifique artiste qu'est Jean Dansereau dans le seul récital-causerie qu'il donnera peut-être cette saison. Pour l'entendre, il se pressait dans le vaste auditorium une foule dense, enthousiaste, tout de suite sensible au magnétisme que dégage l'attachante personnalité du célèbre pianiste canadien. Nombreux doivent être ceux à qui Jean Dansereau a procuré l'une des émotions artistiques les plus puissantes qu'ils aient encore éprouvées.

Après avoir magistralement interprété les Variations de Liszt sur un thème de Bach, Dansereau ne joua plus que du Chopin. Et il nous en parla... avec quelle émotion... avec quelle vibrante sympathie! On sent tout l'amour que le Polonais Jean de Resk a su lui inspirer pour son illustre compatriote. Je serais tenté, aussi, de trouver entre Chopin et Dansereau certaines affinités... N'ont-ils pas dû tous deux, pour des raisons différentes il est vrai, poursuivre leur carrière loin de leur pays, tout en conservant au cœur un ardent patriotisme? plus heureux, Dansereau a pu revenir vers les siens... Mais, hélas! pourra-t-il y demeurer? Un

artiste de cette valeur n'a pas le droit de se résoudre à une situation qui consiste à s'enterrer vivant — comme le fit le grand et infortuné Rodolphe Plamondon.

"Il y a de tout, dans Chopin", nous dit Jean Dansereau. Cela est vrai, et il faut l'entendre bien moins par la diversité des genres musicaux exploités par le compositeur que par tous les états d'âme, tous les réflexes de son tempérament qu'il sait traduire en sa musique... toutes les virtuosités de sa technique qu'il met au service d'un art nuancé à l'infini. Deux pièces de même sorte, les deux Mazurkas, par exemple que nous a jouées Dansereau expriment les sentiments les plus divers, il s'en dégage les impressions les plus variées...

La pièce de résistance de la partie musicale du récital-causerie de samedi était sans contredit la Sonate en Si bémol... celle où l'on trouve la marche funèbre universellement connue. Jean Dansereau a donné de cette œuvre magnifique une interprétation éblouissante. Cette marche funèbre tant de fois entendue, il l'a jouée comme personne jamais ne l'avait fait. On ne pouvait se défendre, en l'écoutant, contre une émotion intense, poignante.

Après un bref intermède pendant lequel le Père Legault et l'honorable Athanase David adressèrent la parole, Jean Dansereau donna de Chopin des pièces bien choisies pour faire valoir toute la variété de son art: un Nocturne, une Valse, une Berceuse, un Impromptu, les deux Mazurkas auxquelles je faisais tout à l'heure allusion, et pour finir, une Polonaise qu'il dédia à Paderewsky. En rappel, Dansereau joua plusieurs pièces de Chopin, ainsi qu'une œuvre de Schumann, L'Oiseau-Propète, et une autre de Debussy, La Terrasse des Audiences.

Ce récital-causerie nous a fait une fois de plus entrevoir combien il serait heureux qu'on puisse organiser des cours d'interprétation confiés à Jean Dansereau. Notre célèbre compatriote pourrait ainsi faire profiter les siens de la splendide expérience qu'il a conquise à l'étranger, auprès des plus grands maîtres et dans le milieu le plus favorable à la culture artistique complète et profonde.

E.-Ch. HAMEL

LES RIMAILLEURS

L'idée principale de cet article n'est pas de vilipender les poètes. J'ai au contraire beaucoup d'affection pour eux et je serais très fâché d'être mal entendu. Si de gros mots m'échappent à leur égard c'est que je ne suis pas de leur école. Je n'ai pas de dictionnaire des synonymes et ne sais pas l'art des nuances. Pour parler correctement, ce n'est pas aux poètes que je m'adresse; c'est à ceux qui veulent le devenir.

Je constate avec tristesse que nous sommes, Canadiens français, un peuple de poètes. Soixante pour cent des jeunes qui ont quelque instruction se morfondent tant bien que mal à rimailleur. La plupart d'entre eux alléguent la gloire, la renommée, se lancent à corps perdu dans les bras de la Muse, y passent une vie plate, absurde, inféconde, et meurent inconnus même de leur concitoyen. Que de belles années! que de jeunes énergies sont ainsi dissipées, perdues à jamais! Est-ce que ceux qui les encouragent ne sont pas eux-mêmes coupables? Est-ce que ce flot montant de rimailleurs insipides ne constitue pas une calamité? Journaux et revues sont inondés de ces fadelettes. Pourquoi ne pousse-t-on pas nos jeunes à écrire plutôt des choses solides et utiles à leurs compatriotes? Qu'importe s'ils trébuchent au début et sentent le médiocre; au moins, c'est dans l'intention de se rendre utiles. Leurs efforts méritent considération s'ils ne méritent pas éloges; et le pire qui puisse leur arriver c'est qu'on sympathise avec eux. Tandis qu'un mauvais poète qui vous arrive à califourchon sur un sonnet lamentable, eh bien! Eh bien! on ne sait vraiment que dire, car après tout il faut être poète.

On a beau, en cette occasion, penser au Misanthrope de Molière, ce n'est pas chose facile que d'être aussi radical. La poésie est une belle chose en soi (l'art est sacré et consacré) mais son utilité restera toujours à discuter. Il ne faut lui donner qu'un coin dans notre vie. Je ne blâme pas ceux qui, poètes ou non, lui accordent une heure dans la semaine; cela ne fait pas tort, c'est un délassement. Mais quand j'en vois qui y passent et leurs jours et leurs nuits je ne puis m'empêcher de penser: "voilà des inutilités." Il y a de ces rêveurs à outrance qui croissent trente jours par mois dans leur coin à faire boiter des vers et qui se lamentent ensuite de n'avoir pas de pain dans leur armoire. Est-ce que ces types-là ne nous font pas penser à des paresseux. On a beau invoquer l'Art, la paresse n'est pas un art et un peuple de poètes n'est à parler franchement qu'un peuple d'indolents.

Les jeunes qui cherchent à un avenir font fausse route. Ils se condamnent eux-mêmes à une existence triste, misérable et pleine de regrets. Même s'ils ont du talent je ne les approuve pas. Le talent et le succès sont choses toutes différentes. Il ne suffit pas d'avoir du talent, il faut aussi la permission d'en avoir. C'est ce

qu'ils ne savent pas et qu'ils doivent savoir: cela les empêchera d'en subir la triste expérience.

Un autre point de vue maintenant. J'admet qu'il faut farder la vie d'un peu d'idéal si vous admettez qu'il n'est pas bon de trop la défigurer. Il faut s'habituer à voir l'existence dans sa réalité, tout morne, tout fade qu'elle puisse être. On est plus pratique: on fait son trou plus facilement dans la vie et on n'est pas toujours désespéré. Il y a de ces rêveurs invétérés qui ne voient rien autre que leurs illusions. Le mensonge de leur beau rêve inutile. Ils déclament à la lune insouciance leurs élucubrations stupides, et à la nature changeante leurs péchés ou leurs plaisirs. Tout cela est charmant pour ne pas dire étonnant. Mais dites-moi, est-ce que la lune et la nature ont besoin de vous entendre sasser et ressasser vos étonnantes rêveries? A mon sens, elles éprouvent beaucoup plus d'agrément à voir l'homme énergique lutter contre la vie et vaincre les obstacles. Les poètes sont utiles au peuple dans la même mesure qu'une corde sert à soutenir un pendu.

L'idéal fait du bien à l'homme et peut contribuer à son bonheur tant qu'il ne dépasse pas les limites du possible, tant qu'il reste dans les bornes de la réalité. Sinon il est dangereux, condamnable. Platon lui-même, le plus formidable rêveur de tous les siècles, banaisait sans pitié les poètes de sa République idéale. Baudelaire à son tour se demande sérieusement dans ses Fleurs du Mal:

O le pauvre amoureux des pays

Faut-il le mettre aux fers,

Le jeter à la mer?

Ce matelot ivrogne inventeur

Dont le mirage rend le gouffre

(plus amer)

"On peut citer de mauvais vers, quand ils sont d'un grand poète."

Il est inutile de désertir la vie avant la mort: il faut toujours y revenir. Et elle est d'autant plus pénible à voir au retour qu'on l'a fait plus belle en notre absence. Ce jeu parfois devient funeste et alors on meurt dans la vie Ex: Nelligan et cent autres. Tromper les autres est facile; se tromper soi-même est souvent fatal.

Avez-vous remarqué que les poètes qui se prennent au sérieux sont tous d'une tristesse décourageante? Ils ne versifient que des plaintes, des larmes, des sanglots, des hurlements de détresse; on dirait qu'ils se disputent la palme du tragique et que c'est une course de championnat. "Sont-ils tristes parce qu'ils sont poètes, se demandait Topffer, ou s'ils sont poètes parce qu'ils sont tristes?" C'est dur à savoir. Tout de même du premier au dernier, ils se lamentent tous de mourir. Mais en définitive chacun s'en tire, ajouterait Fontenelle.

"Oes te tromper et rêver" a dit Schiller.

3e semaine triomphale de "FRIDOLINONS 40"



"Le val qui rit" est une puissante satire en trois tableaux, traitée à la Gélina, c'est-à-dire de façon tout à fait originale. Les principaux personnages sont Fred Barry, Juliette Huot, Gaston Saint-Jacques, J. R. Tremblay assistés de presque toute la troupe. Les décors sont merveilleux et Jacques Gagnier a bien donné l'atmosphère qu'il fallait. Le procédé qu'emploie Gélina pour obtenir que la salle collabore est très amusant. Les foules qui continuent d'affluer aux représentations de "Fridolinons 40", actuellement à sa troisième semaine, goûtent fort "Le val qui rit". On nous prie d'aviser le public qu'il peut retirer d'excellents billets dans toutes les catégories de prix pour les deux dernières représentations de la troisième semaine au Monument National, ou en signalant l'Plateau 6404.

LE GALA DE LA CROIX-ROUGE

La Société Canadienne de la Croix-Rouge (division de Québec) présentait lundi au Forum un grand concert de gala avec le concours du Montreal Musicians' Guild et les artistes suivants: Jean Dansereau, Ellen Ballon, pianistes; Marcelle Denya, soprano de l'Opéra-Comique de Paris; Arthur Carron, ténor du Metropolitan; et les chefs d'orchestre Jean-Marie Beaudet, de Radio-Canada et Douglas Clarke du Montreal Orchestra.

Wilfrid Pelletier devait diriger la première partie du concert, mais les débuts de Roméo Jobin au Metropolitan de New York le retiennent dans la métropole américaine. Il fut remplacé par l'excellent Jean-Marie Beaudet auquel revint l'honneur de présenter en première au pays le Concerto pour deux pianos et orchestre de Francis Poulenc. L'orchestre était composé de 110 musiciens.

La première pièce au programme était l'ouverture de Bizet, "Patrie". Il nous fut presque impossible de juger de la qualité de l'interprétation de cette pièce tellement il y avait du bruit causé par l'arrivée en retard de toutes les belles madames chic... dommage!

Le Concerto de Poulenc mettait en vedette deux de nos bons pianistes, Ellen Ballon et Jean Dansereau. Leur interprétation du Concerto fut très intéressante; du brio; de la virtuosité; une belle compréhension de la fantaisie de Poulenc.

La musique elle-même du Concerto est fort belle; une gaminerie, dans les premier et troisième mouvement, dont Poulenc ne se départ presque jamais dans ses œuvres pour piano, un esprit français d'une grande réjouissance et une verve étincelante. Je fais volontiers écho à la suggestion d'un confrère, à savoir que le concerto soit redonné dans les conditions normales d'une salle de concert aux Concerts Symphoniques; l'œuvre serait sûrement goûtée davantage. Le deuxième mouvement contient un véritable bijou de petite mélodie toute de grâce et de fraîcheur, une mélodie telle que l'on en rencontre pas tellement souvent chez les compositeurs modernes. Quelques petites truelles orchestrales agrémentent par ci par là la partition déjà haute en couleur.

Tout le long de l'exécution du Concerto de Poulenc, Jean-Marie Beaudet fit preuve d'une grande autorité sur ses musiciens. Il semblait posséder à fond l'œuvre de Poulenc. Il était tout désigné pour remplacer Wilfrid Pelletier.

Madame Marcelle Denya, soprano française, chanta trois airs de Gluck, Massenet et Debussy. De Massenet, "Adieu ma petite table" et de Debussy, "l'Air de Lia". C'est dans cette dernière œuvre qu'elle obtint le plus de succès.

C'était, semble-t-il aussi, le mieux

Cette phrase sublime n'a pas de sens. Il n'y a pas d'aide à se tromper. On n'a qu'à débâter sa volonté et se laisser couler à pic dans le rêve. C'est si facile que je l'ai fait moi-même étant enfant. J'en suis guéri pour mon bonheur. Si on se trompe aujourd'hui, Dieu merci! ce n'est plus de cette façon. Bruno BLAIS.

AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS LE TEMPS EST PRÉCIEUX

NE PERDEZ PAS LE VOTRE à chercher dans les journaux et les revues les articles citant votre nom ou traitant des questions qui vous intéressent.

"LIT TOUT"

Bureau de Coupures de Journaux Fondé en 1899
PEUT LE FAIRE POUR VOUS

"LIT TOUT"

RENSEIGNE SUR TOUT ce qui est publié dans les JOURNAUX, REVUES & PUBLICATIONS de toute nature

Parlissant en France et à l'Étranger
Ch. DEMOGOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS (2e)

Circulars explicatives franco

[fait pour sa voix. On nous annonce pour cet été la représentation de Pelléas et Mélisande avec Madame Denya dans le rôle-titre, vraiment l'on ose pas y croire...]

Pour la deuxième partie du concert, Douglas Clarke était le chef au pupitre. Les pièces choisies étaient de Holst, Weinberger et Sibelius. De Holst, un extrait des "Planètes"; de Weinberger, les Variations sur "Under the spreading chestnut tree"; et de Sibelius, Finlandia.

Les Variations de Weinberger: de la musique qu'il fait bon entendre une fois, peut-être deux, pas plus... Bel exemple de musique moderne anglaise, même si Weinberger est d'origine tchèque... On souhaiterait le voir tomber quelquefois dans le chemin de l'école française ou de l'école russe plutôt que de montrer tant d'impersonnalité. Et pourtant c'est la troisième fois que cette œuvre est jouée à Montréal cette saison... Arthur Carron chanta deux extraits d'opéra avec beaucoup de succès.

Il y avait foule extraordinaire, le Forum était presque plein.

Réal BENOIT

"Je suis voyageur
de commerce!"



BIEN que je sois souvent
absent, mon train de maison
est le même et il faut de l'argent
pour payer chaque mois le loyer,
les fournisseurs et le reste.

Nous ne savions trop comment
nous en tirer, ma femme et moi.
Mais tout va bien depuis que
mon banquier m'a conseillé le
compte solidaire, sur lequel l'un
des deux peut tirer, en l'absence
de l'autre.

Quand je suis en voyage, ma
femme peut ainsi tout payer im-
médiatement en faisant un chèque
à notre compte solidaire. Quant
à ma compagnie, elle dépose elle-
même mon salaire à la banque.

Les chèques constituent nos reçus
et les souches de notre carnet de
chèques nous servent de compa-
bilité.

La succursale de votre localité se
fera un plaisir, si vous le désirez,
de vous ouvrir un compte de ce
genre avec votre épouse.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

A LA RECHERCHE...

Au sein de la matière

III — L'atome de Bohr

Les récentes découvertes

Le XXe siècle a apporté une solution convenable au problème de la structure atomique dont les principales étapes peuvent se réduire à deux choses : 1. la théorie de Bohr, subséquente à l'hypothèse de Rutherford, 2. la découverte des neutrons et des positrons.

L'ATOME DE BOHR

Que désigne-t-on sous l'appellation d'atome de Bohr ? Tout simplement l'hypothèse planétaire (ou atome nucléaire) à laquelle on a ajouté quelques précisions sur la distribution des électrons dans les couches et appliqué la théorie des quanta. Enumérons ses principaux caractères.

L'atome est considéré à l'état normal, c'est-à-dire dans un état simple où les trajectoires des électrons seraient facilement calculables ; puis l'on suppose que l'énergie rayonnante résulte d'une transition entre deux états stationnaires (moments où l'énergie du système se conserve intégralement), déterminant le passage du satellite d'une orbite à une autre. Bohr imagine de plus une distribution "cellulaire" des satellites : il y aura sept couches et pour chacune d'elles autant de places qu'il y a d'éléments dans un groupe de la table périodique soit : 2 pour A, 8 pour B, 8 pour C, 18 pour D, 18 pour E, 32 pour F, 6 pour G, si l'on désigne par A, B... les différentes couches, A' étant la plus voisine du noyau. Puis on mentionne une règle par laquelle il ne peut y avoir plus d'un certain nombre de planètes dans une couche donnée. Bref, Bohr a voulu un atome nucléaire dont les couches correspondent chacune à la division en groupes de Mendéléïeff, admettant que le nombre atomique est la principale caractéristique du corps simple.

Subséquentement, on porta à l'attention des savants le fait suivant : la couche externe possède une capacité limite de 8 électrons admettant les deux probabilités : la rentrée des premiers électrons de la série "F" par exemple, dans une couche plus profonde lorsqu'un nouveau "localitaire" se présente en "F" ; la perte ou le gain de particules à la couche externe si une force extérieure venait à agir dans le champ magnétique développé autour du noyau. C'est de là que sont nées nos idées sur la nature de l'isotope et de l'ion. L'isotope, comme l'indique l'étymologie du terme, est un

élément possédant mêmes caractères que l'élément connu en chimie, mais différent par certaines propriétés telles la masse nucléaire, ou les propriétés radio-actives. L'ion est un élément portant une charge électrique positive ou négative, suivant que le système a perdu ou gagné un électron (c'est une explication probable du principe d'Arrhénius).

Quoique nos connaissances pratiques gravitent autour de ces données, il serait inutile d'insister sur un chapitre qui n'intéresse en somme que le théoricien. Résumons donc. Un atome est un système d'au plus sept couches de N électrons 9 (leur nombre est toujours égal au nombre atomique de l'élément donné) dont la dernière couche peut gagner ou perdre un électron, donnant ainsi une charge à l'élément qui devient actif ; un atome possède, en plus de ses couches, un noyau dont la structure reste à déterminer.

C'est simple, comme vous voyez...

Et maintenant, si nous disions un mot de cette structure ?

Il est admis depuis une vingtaine d'années que le noyau se compose d'un certain nombre de protons et d'électrons dont la différence donne la charge positive "N" du noyau. Les découvertes récentes du neutron, — particule de matière de charge nulle et de densité sensiblement égale à celle du proton, — et du positron, — électron positif, — viennent compliquer cette conception. Il a paru clair d'admettre que la différence entre la masse atomique ou PA et le nombre excédant de protons désignait le nombre de neutrons. De plus, on suppose aujourd'hui que tous les noyaux sont des résultats compacts de noyaux d'hélium, — quatre protons et deux électrons, — et qu'il se trouverait aussi des protons, des électrons, des positrons et des neutrons à l'état libre...

Réunir ces éléments, en déduire une définition, aboutir à la levée du secret de la matière, voilà quelle sera la tâche de demain. Je ne veux pas anticiper. Mais les études des rayons alpha, bêta et gamma, — depuis peu, les rayons cosmiques, — semblent ouvrir des voies qui s'élargissent à vue d'oeil... D'autre part la chimie fait des progrès à pas de géant en même temps que la théorie des quanta revient sur le tapis avec une idée de "grains" pour toutes les formes de l'énergie, de sorte que nous possédons une théorie respectable de l'atome, des données renversantes sur les formations géométriques (cristallographie) et la théorie des "doublets" qui permet d'expliquer théoriquement la liaison des atomes deux à deux. C'est, je crois, suffisant pour espérer dans l'avenir !

Jean de la PLANTE

Je serais heureux de connaître l'avis des lecteurs sur cette série. Ce n'est qu'un résumé d'un ouvrage en préparation. En même temps, je voudrais savoir quel genre de chronique, le lecteur préférerait le plus. Tous doivent écrire. Mon grand désir est de plaire tout en restant dans le domaine qui m'est dévolu... Ecrivez pour dire ce que vous pensez. J. D.

L'institut de culture physique

JEAN-GUAY

Annonce l'ouverture des cours de "gymnastique du ski" pour dames et messieurs. Ces cours sont donnés en classe ou individuellement à prix très populaires.

Pour toutes informations, téléphones ou adressez-vous à JEAN-GUAY, 1665, rue Stanley, app. 2, L'Anastase 7581

Quand on s'oriente tout seul

La culture générale

Qu'est-ce que la culture générale ? On commence à se le demander en plus d'un milieu, et j'avoue que la psychologie expérimentale n'est pas encore prête à donner une réponse catégorique. Nous avons tout de même là-dessus quelques idées desquelles naîtra, j'en suis sûr, une doctrine cohérente.

Sans pouvoir appuyer tous mes dires sur les travaux de recherches complètes, je peux bien me permettre d'y aller, moi aussi, de quelques considérations. Elles me sont suggérées par des articles que viennent de publier de bons amis des méthodes expérimentales en éducation.

Dans la Revue Dominicaine de février, Madame Vallerand nous introduit à l'intérieur d'une école maternelle. Elle nous dit que là, le souci de l'éducation "prime celui de l'instruction. Le travail se fait en profondeur sur la formation des habitudes et des attitudes." Elle nous rappelle que "de la naissance à six ans l'enfant passe par une période dite sensorielle. Il éprouve à ce moment un réel besoin de voir, toucher, goûter, sentir." Et elle conclut avec raison que c'est cette culture sensorielle qui doit être l'objet des attentions constantes des institutrices d'une maternelle.

Je crois que c'est tout à fait juste. La culture générale, au cours de la petite enfance, c'est celle des activités sensorielles. Pour seconder le travail de la nature, on doit former l'enfant à percevoir, à imbibber par tous ses sens le monde concret dans lequel il évolue. Il ne s'agit pas de lui faire apprendre un tas de notions abstraites, d'exercer sa mémoire des mots, de lui faire faire des tours d'acrobatie en calcul mental. Sa tendance à généraliser n'a pas besoin d'être stimulée, bien au contraire. Il faut plutôt que ses perceptions étendent leur emprise sur autant d'objets que possible. Il faut accumuler chez lui et mettre en ordre des expériences nombreuses et variées. On peut ensuite diriger discrètement la formation de ses idées générales.

Si je me contente ici de l'aspect sur-tout intellectuel de la formation du tout jeune, ce n'est point que j'ignore l'importance capitale de son équilibre émotif et de son entraînement moral. Madame Vallerand dit là-dessus des choses qui méritent d'être lues et méditées par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes éducationnels du jeune âge. Sur toutes ces questions, on peut citer les livres et les articles publiés par les spécialistes d'ailleurs. Pourquoi ne suivrait-on pas avec encore plus d'intérêt une réalisatrice de chez nous qui repense les théories des autres et les rafraîchit de son expérience pratique ?

M. Charles Bilodeau vient de nous faire parvenir un tiré à part d'un article publié dans l'Enseignement Secondaire de décembre. Il y parle du transfert de l'entraînement et soumet à nos pédagogues les principales conclusions des recherches expérimentales en ce domaine. Il démontre qu'on se fait illusion quand on croit que les succès peuvent se développer d'une façon globale et que l'habileté acquise en s'exerçant dans un domaine peut se transférer toute entière dans un autre. C'est ainsi par exemple que la faculté de raisonnement, exercée par la géométrie, permettrait de mieux raisonner en toute autre branche ou dans les problèmes de la vie courante ; elle servirait à résoudre des casse-têtes, comme à établir un bon diagnostic médical.

Cette théorie du transfert est fautive. M. Bilodeau l'établit d'une façon

préemptoire. "Si je m'exerce à apprendre des vers, conclut-il, ma mémoire acquiert plus de facilité à mémoriser d'autres vers, et dans une moindre mesure de la prose, mais elle ne devient pas plus apte à retenir des airs de musique ou des dates. Celui qui aurait appris à raisonner en arithmétique pourra raisonner plus facilement en algèbre, mais cet entraînement sera moins profitable quand il s'agira d'apprécier les mérites de la démocratie ou de découvrir la cause d'une panne de moteur. L'observation au microscope n'améliore pas les autres genres d'observation, elle peut même être nuisible. Chaque problème ou situation requiert sa technique spécifique, laquelle ne peut être utilisée dans un domaine différent, à moins d'une adaptation appropriée."

Ayons le courage d'appliquer ces vérités à notre enseignement primaire et secondaire. L'étude de la littérature, du latin et du grec ne donne pas une culture générale qui puisse se transférer toute entière dans le domaine des sciences ou celui des affaires. La formation classique, malgré tous les mérites qu'elle possède, n'est pas la meilleure préparation à certaines carrières supérieures. Nous avons souvent répété ici qu'il serait nécessaire d'avoir chez nous un baccalauréat-ès-sciences parallèle au baccalauréat-ès-arts. La raison, c'est qu'il n'y a pas de transfert entre les deux disciplines intellectuelles qui préparent à ces domaines très différents.

Si ce ne sont pas les études classiques qui peuvent assurer la culture générale que nous cherchons, serons-nous obligés d'admettre que cette culture est impossible ? Pas du tout. Ce n'est pas en accumulant des connaissances particulières, souvent inutilisables plus tard, qu'on forme son esprit. C'est en s'entraînant aux bonnes méthodes de penser. Quoi qu'on en ait dit, le devoir de l'éducateur n'est pas d'abord d'enseigner quoi penser, mais bien comment penser. La vraie gymnastique intellectuelle consiste à montrer aux élèves comment généraliser leur expérience, leurs connaissances, comment les appliquer à de nouvelles situations. Elle ne consiste pas à leur imposer dans des manuels arides des formules toutes faites, des solutions arbitraires à des problèmes qu'ils ne se sentent jamais exercés à résoudre eux-mêmes.

La culture générale chez l'enfant, c'est donc l'entraînement à percevoir le concret. Chez l'adolescent c'est l'apprentissage à penser sous la direction de précepteurs qui le dirigent afin de lui éviter les retards inutiles ou les accidents regrettables.

La haute culture de l'adulte est le prolongement des deux premières. Elle s'obtient par l'entraînement à la recherche. Elle exige une grade objectivité dans la perception du concret, un détachement intérieur total à l'égard des solutions déjà acquises, une souplesse vigoureuse qui sache édifier des hypothèses plausibles, un sens critique raffiné qui exige une vérification rigoureuse des solutions qui se présentent. Celui qui sait appliquer les règles de la recherche à tous les problèmes qui se présentent dans sa vie professionnelle, que ce soit en affaires, en politique, en médecine, ou ailleurs, est vraiment un homme cultivé, même s'il manque d'érudition dans certains domaines éloignés du sien.

Se cultiver c'est donc exercer ses sens à percevoir, son esprit à penser et toutes ses facultés à dégager du réel des aperçus nouveaux et vrais.

Anselme BOIS.

TEMPÊTE SOUS UN HÔTEL

La semaine passée avait lieu à l'Hôtel Penneylaine une assemblée des "Canadiens de naissance". Monsieur Charlebois, secrétaire, y prononça un discours sans précédent dit-on dans les annales des "Fils natifs du Canada".

Quoique je ne fasse pas partie de cette association j'ai eu, sur invitation, le plaisir de m'y rendre.

Le discours de monsieur Charlebois, admirable de bon sens et de clarté, a provoqué chez certains membres une telle fureur que l'orateur a dû, après réance, le rétracter en entier. Toutefois, le président lui avait parlé à l'oreille quelques minutes auparavant.

Ces discours fameux désormais, mettaient en scène notre Sainte Mère l'Eglise Catholique et son Clergé. Monsieur Charlebois nous a présenté des idées saisissantes et toutes neuves. Je lui ai serré la main et l'ai félicité chaleureusement. Ce sont des hommes comme lui qu'il nous faut dans Québec.

J'ai remarqué que les furieuses protestations qu'il a dû essuyer le sourire aux lèvres venaient de la part de quelques vieux membres (vieux est synonyme de tradition).

A première vue il semblerait qu'une telle association possède des membres aux idées larges, d'un libéralisme à outrance. Eh bien ! non ! On a dit, on a crié, on a hurlé et je le répète avec tristesse, qu'on ne devrait pas permettre à monsieur Charlebois d'exprimer ses idées. Un vieux gâteux a même offert sa démission. J'en suis extasié.

J'ai voulu moi-même dire mon opinion (puisque j'en prônais la liberté de parole) et le président m'a dit que ce n'était pas mon tour. Je me suis levé une seconde fois ; ce n'était pas encore mon

tour. Une troisième fois ; j'avais mon tour.

Quelques membres seulement ont pu adresser la parole et essayer de réfuter monsieur Charlebois. Leurs arguments en somme, n'ont prouvé qu'une chose ; leur ignorance voulue ou la faiblesse de leur jugement.

J'allais là dans l'intention de rencontrer des hommes. J'ai fait la connaissance de fanatiques dégoûtants, enracinés dans leurs préjugés. L'esprit de caste règne là comme ailleurs, peut-être davantage.

Lorsque le président demanda quels étaient ceux qui approuvaient monsieur Charlebois, quelque vingt-cinq auditeurs seulement levèrent le bras (et je parle qu'ils n'étaient pas membres). Nous étions environ cent cinquante dans la salle. Ce qu'il nous faut à nous, Canadiens, c'est une association où chaque membre leverait le bras à une telle question. Et nous en aurons une ; c'est moi qui vous le dit. Elle se forme déjà et fera corps gigantesque.

Je tiens donc à féliciter de nouveau monsieur Charlebois de même que ceux qui l'ont approuvé.

Bruno BLAIS

Quand vous êtes à

TORONTO

Descendez à

HÔTEL ST. RÉGIS

322, rue ST-BENOÎT

R.A. 4135

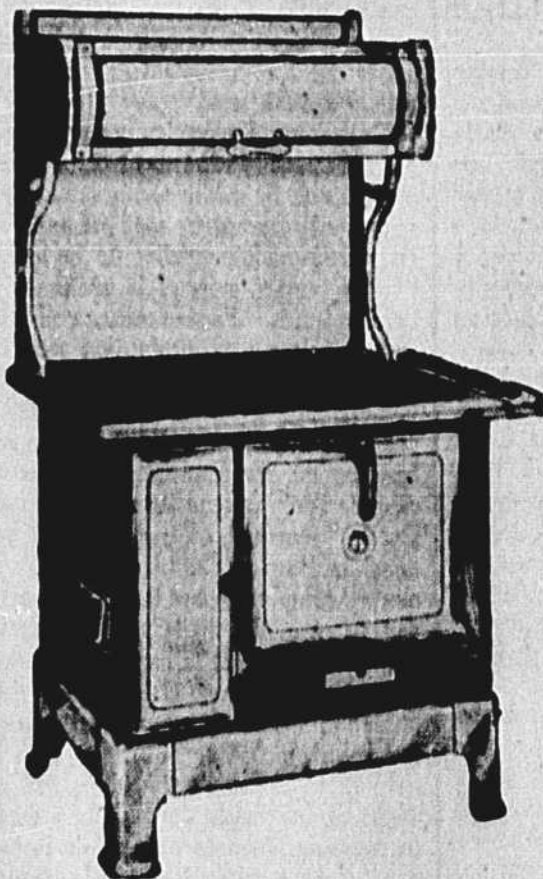
en face de l'église du Sacré-Cœur, la seule église catholique de langue française à Toronto.

Chez WOODHOUSE

POÊLES À de RÉELLES VALEURS

PAS DE DEPOT 24 MOIS POUR PAYER PAS D'INTÉRÊT PAS DE SUPPLÉMENT

LE SPENCER PONTIAC



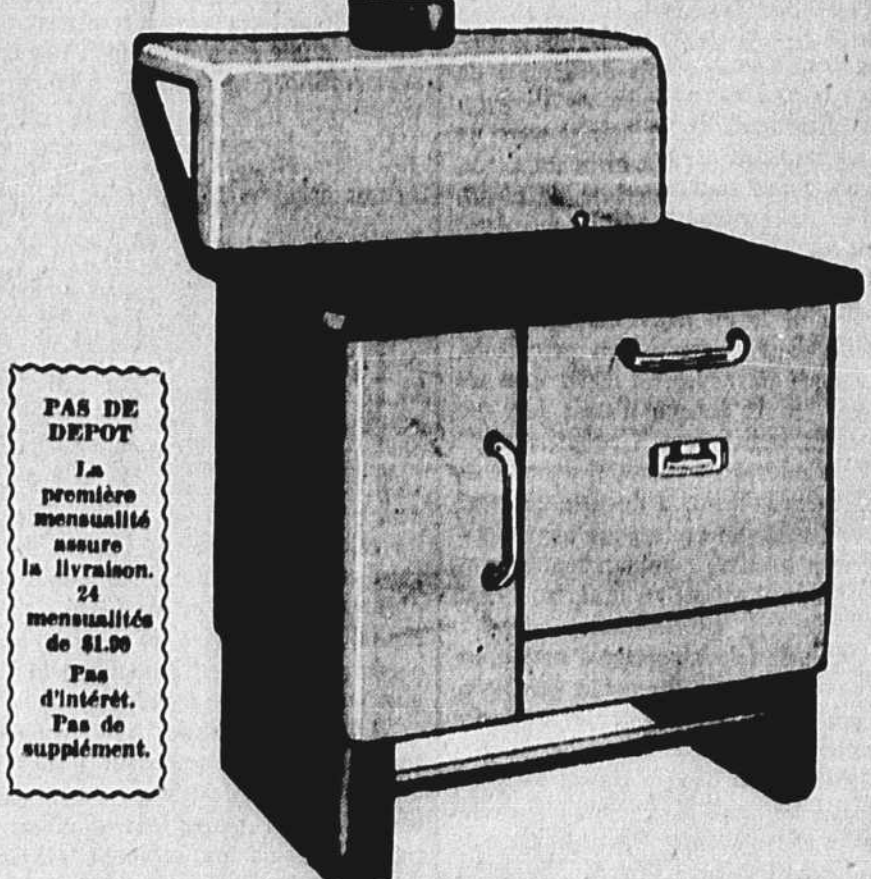
La meilleure valeur jamais offerte dans ces prix-là. Fait avec les meilleurs matériaux qui soient par un des plus importants fabricants de poêles du Canada. Prenez note de ces particularités toutes nouvelles : Nouveau foyer ovale avec briques de fonte bien ventilées et grille cylindrique à trois barres pour assurer l'uniformité de chaleur et l'économie de combustible.

Four de 16" x 12 1/2" x 20" avec fond ne gauchissant pas. Cadres des portes du four et du foyer en nickel brillant et panneaux en émail-porcelaine ivoire luisant. Nouvelle base nickelée avec égalisateurs de pieds réglables. Surface à six ronds et poêle à la machine. Grand réchaud.

PAS DE DEPOT — La première mensualité assure la livraison. 24 MENSUALITÉS DE \$1.85 — Pas d'intérêt — Pas de supplément.

\$63.75

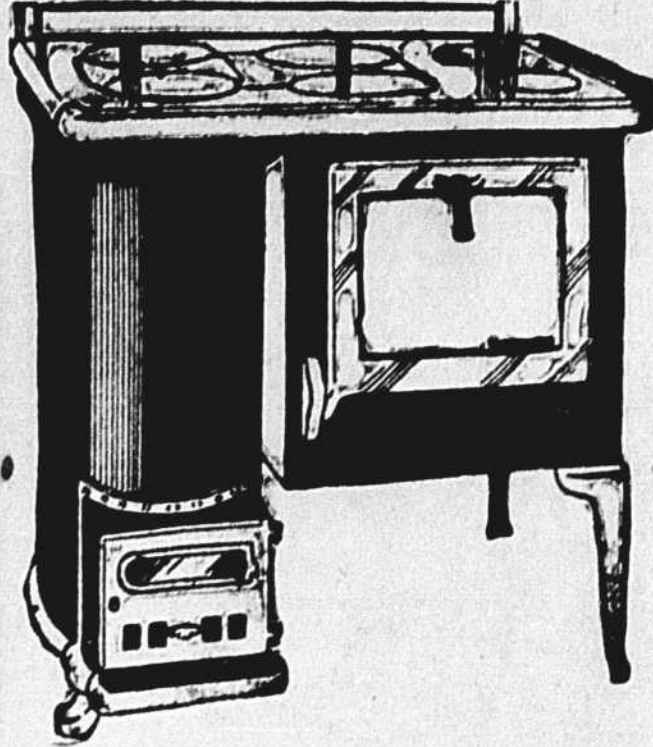
Le Royal Princess Spencer



Un poêle ultra-moderne, aux lignes profilées, fait pour se vendre à prix bien plus élevé mais offert à prix spécial durant cette vente. Structuré en acier bleu poli, devant en émail blanc lustré, fond nouveau modèle permettant de placer des assiettes de toutes les grandeurs. Foyer à parois de fonte épaisse et grille à trois barres semblables à celle d'une fournaise. Four de 18" x 18" x 12", thermomètre nouveau modèle. La surface de cuisson a été polie à la machine.

\$45.75

Fournaise Spencer Genre Québec



PAS DE DEPOT Livraison à la première mensualité. 24 mensualités de \$1.35 — Pas d'intérêt. Pas de supplément.

Rég. \$39.95

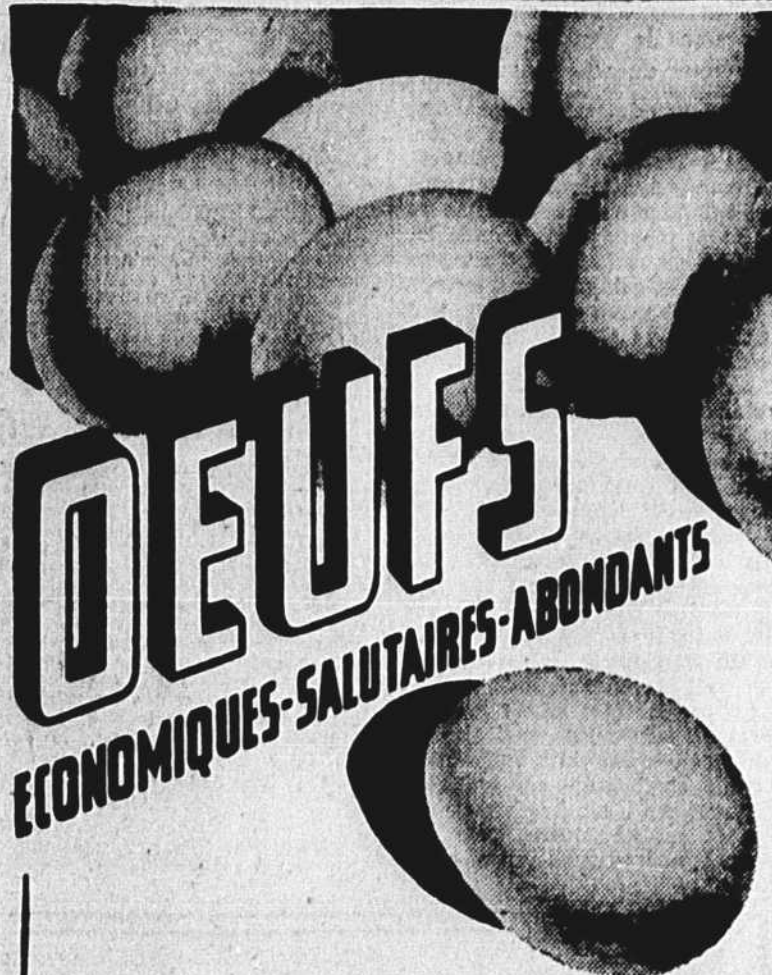
\$32.50

Robustes poêles Spencer-fournaises Québec combinant la puissance et l'économie de combustible de la fournaise Québec aux avantages de cuisson d'un poêle moderne. Idéal dans les foyers où un appareil de chauffage et de cuisson combiné est indispensable. En acier bleu poli. Garnitures nickelées. Le four mesure 16" de profondeur. Grille à quatre barres spirales (Breveté). Aussi avec tablette élevée ou réchaud.

WOODHOUSE & CIE LIMITÉE

105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Londres Birmingham Liverpool Manchester Nottingham Hull Southampton Cardiff
Edinburgh Glasgow Belfast Dublin Toronto — Québec, 65, rue de la Couronne —
Shawinigan Falls, 74, St-Marc — Jonquière, 157, St-Dominique — Rimouski, Ave de
L'Évêché — St-Jérôme, 124-126, St-Georges — St-Hyacinthe, 55, St-François.



OEUFs
ECONOMIQUES-SALUTAIRES-ABONDANTS

Déjeuner...Lunch...Dîner

BIEN que les prix de plusieurs denrées se soient accrus à cause de la guerre, les oeufs se vendent en ce moment meilleur marché qu'avant la guerre. On peut maintenant se procurer des oeufs en hiver aux prix du printemps.

Il est facile d'apprêter les oeufs qui permettent de faire une foule de plats appétissants. Grâce aux méthodes perfectionnées d'alimentation mises en usage et aux soins apportés aux volailles, on produit au Canada les meilleurs oeufs du monde.

On peut facilement acheter des oeufs d'une catégorie particulière, selon ses besoins. La marque de classification du Gouvernement est indiquée sur la boîte. Catégories "A", gros, moyens ou petits (trois grosseurs d'invariable qualité) ; catégorie "B" et "C".

"CATÉGORIE "A" Ce sont des oeufs de qualité meilleure pour pocher, bouillir ou cuire, vendus en trois grosseurs : gros, moyens et petits, tous de même qualité.

CATÉGORIE "B" Une bonne qualité d'oeufs pour cuire, légèrement inférieurs aux oeufs de la catégorie "A" pour pocher, bouillir ou cuire, parce que leur blanc a moins de fermeté.

CATÉGORIE "C" C'est la dernière qualité des oeufs classifiés.

"CATÉGORIE "A-1" Ce sont des oeufs de la plus fine qualité provenant de troupeaux soumis à la surveillance du gouvernement, la "réputation" en petites quantités en certains endroits et se vendent, comme ceux de la catégorie "A" en trois grosseurs : gros, moyens et petits.

Service des marchés

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA

Honorable James G. Gardiner, ministre.

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

LES BANQUES CRÉENT-ELLES LE CRÉDIT?

Les illusions que l'on s'était faites sur la magie du crédit bancaire n'ont pas encore disparu. On entend souvent affirmer que les banques ont la faculté de créer le crédit, donc la monnaie, par des simples écritures passées dans leurs livres.

On peut se demander comment les partisans de cette théorie ont pu se former une conception aussi fautive. Tout probablement en acceptant sans examen d'ouvertures de crédit accordé à leurs clients. Or, comme le client peut tirer sur le dépôt ainsi constitué, des chèques qui circulent en guise de monnaie, on arrive à la conclusion que les banques créent la monnaie.

Pourtant, le crédit bancaire, comme tout acte de crédit d'ailleurs, constitue un échange, une transformation de la richesse en monnaie, mais jamais une production de richesse. Il nous semble qu'un bref examen d'une opération bancaire courante, une avance sur billet à ordre, nous permettra de comprendre cette question qui semble compliquée au lecteur non averti.

Après s'être assurée de l'honorabilité et de la position financière d'un de ses clients, la Banque "X" consent à lui prêter mille dollars sur billet à trois mois. Le client donne au banquier l'effet, pour le montant du prêt, lequel est inscrit à l'actif de la banque. En d'autres termes, la banque tout simplement achète un titre de son client et doit le payer maintenant. Elle peut le faire immédiatement en remettant au client la monnaie, billets de la Banque du Canada ou billets de banque, pour le montant de l'avance, moins l'intérêt pour trois mois. Ici le fait de l'échange apparaît à l'œil nu; la banque a échangé une catégorie de son avoir, la monnaie, pour une autre classe d'actif, un effet à recevoir. En même temps, la banque a transformé en monnaie une valeur, une richesse présente ou future du client, représentée par le billet à ordre. L'opération terminée, le banquier dépose le titre dans son portefeuille et, le jour de l'échéance, il l'envoie toucher chez son client, rentrant ainsi en possession du capital qu'il avait avancé.

Cependant, lorsque la banque accorde une avance, la méthode habituelle consiste à porter au crédit du compte de l'emprunteur le montant de l'avance, déduction faite de l'intérêt pour la période du prêt. C'est alors un dépôt, constitué par une ouverture de crédit. Mais ce dépôt est, en réalité, une dette de la banque, exigible en aucun temps. Elle a acheté un billet de son client et, au lieu de le lui payer immédiatement comme dans la transaction précédente, la banque lui ouvre un dépôt dans ses livres. Si la banque n'avait fait que cette transaction, son bilan présenterait l'aspect suivant : à l'actif, il y aurait un poste pour le montant du titre escompté et au passif, un poste pour approximativement le même montant, représentant la dette de la banque résultant de l'achat de l'effet.

Un autre fait important à noter c'est qu'en contrepartie du crédit ou dépôt, la position financière de l'emprunteur est garantie à la banque le remboursement du prêt. Si la banque n'avait pas jugé le gage suffisant, elle n'aurait pas consenti à faire l'avance et le dépôt n'aurait pas été ouvert dans ses livres. Les dépôts

constitués par un crédit bancaire reposent donc sur une valeur tangible et ce principe de la pratique bancaire semble être oublié de ceux qui soutiennent qu'ils résultent d'écritures comptables.

La Banque "X" s'est donc engagée à avancer à son client une somme de mille dollars. Elle remplira cet engagement en honorant les chèques faits par le client et tirés sur son dépôt. Au fur et à mesure que les chèques sont présentés à la banque, il y a une réduction du dépôt de l'emprunteur correspondant au montant des chèques. Finalement, un dernier chèque éteint le dépôt et la banque est libérée de son engagement. Elle reste en possession du billet à ordre signé par le client et en réclamera le remboursement à l'échéance.

Cependant, l'opération ne se termine pas là comme le voudraient certains propagandistes. Si quelques-uns des chèques faits par l'emprunteur sont présentés par ses créanciers au guichet de la banque et que ceux-ci exigent la monnaie, ils l'obtiendront. Evidemment, ceci aura pour résultat une diminution de l'encaisse de la banque. Le plus grand nombre des chèques, toutefois, seront présentés à la Banque "X" par d'autres banques où les fournisseurs ou créanciers de l'emprunteur les auront déposés. Par le "clearing", ou compensation bancaire, la Banque "X" les acquittera en monnaie légale du pays laquelle est émise par la Banque du Canada. Et ici encore l'encaisse de la banque aura diminué. Il semble donc clair que par compensation bancaire, comme sur présentation au guichet de la banque, tous les chèques tirés par l'emprunteur sur son dépôt seront payés de la même façon, en monnaie, donc en un actif de la banque. Il est aussi évident que la transaction précédente correspond bien à l'opération par laquelle la banque a cédé mille dollars en monnaie en échange d'un titre de crédit. Dans aucune de ces deux opérations a-t-on vu la création de nouvelle monnaie.

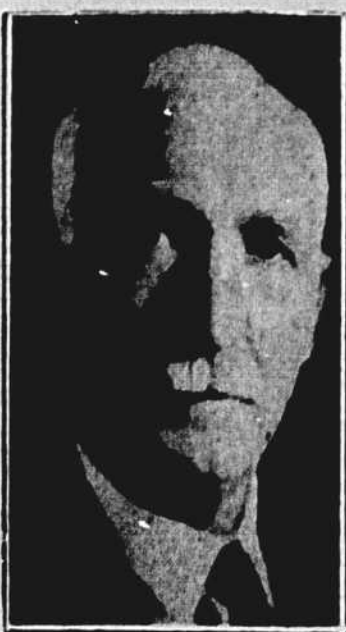
Il est évident que lorsque les banques accordent des avances à leurs clients, elles ne créent pas le crédit, encore moins la monnaie. Elles se bornent, comme nous l'avons vu, à transférer une richesse d'une main dans une autre et à la transformer en monnaie; échanger et transformer n'est sûrement pas créer.

Ce qui favorise l'illusion c'est que dans un prêt sur titre de crédit (effet de commerce, lettre de change, valeurs mobilières, etc.) il y a en apparence un dédoublement de capital. De fait, dans notre exemple, d'une avance bancaire, l'ancien capital de mille dollars en monnaie qui a été transféré à l'emprunteur et le nouveau capital qui se trouve représenté entre les mains de la banque par un billet à ordre de même valeur, cela ne fait-il pas deux? Assurément non, puisque ce titre de crédit n'est pas un capital en lui-même, bien qu'il soit représentatif du capital. Il donne simplement la possibilité de l'échanger en capital déjà existant et qu'une autre personne possède, en l'occurrence la banque, sous forme de monnaie.

Si le crédit bancaire ne crée pas de capitaux, il rend cependant d'éminents services aux industriels, commerçants, etc., en leur permettant d'utiliser le mieux possible les capitaux existants. Et la fonction principale de nos banques est précisément de réunir et de distribuer les capitaux existants mais improductifs. Réunir les capitaux que le public confie aux banques sous forme d'épargne, par conséquent les emprunter et les prêter à ceux qui en font la demande, constituent les deux opérations fondamentales de tout commerce de banque. Il n'y a dans ces opérations ni créations, ni technique très compliquée.

Louis MARTEL

Au Trust Général du Canada



L'hon. D.-C. L'ESPERANCE
qui a présidé, en l'absence de l'hon. sénateur J.-M. Wilson, l'Assemblée annuelle du Trust Général du Canada, tenue dans cette ville.



M. RENE MORIN
directeur-général du Trust Général du Canada qui a présenté le rapport progressif, couvrant l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1939.

L'honorable D.-C. L'Esperance, agissant comme président de l'Assemblée en l'absence du sénateur J.-M. Wilson, et parlant au nom des administrateurs, s'est déclaré satisfait du résultat des opérations de la société au cours de l'année, tout en signalant aux actionnaires qu'elle reçoit pour ses services, assujettis à l'impôt fédéral sur le revenu et à l'impôt provincial, et lorsqu'ils sont versés aux actionnaires sous forme de dividende, deviennent de nouveaux sujets au même impôt fédéral et, pour les actionnaires de Montréal, à l'impôt municipal sur le revenu, et que cette superposition d'impôts sur le même revenu est onéreuse particulièrement pour une société possédant un fort capital par rapport à son volume d'affaires. Les personnes suivantes ont été élus membres du conseil d'administration pour le prochain terme, savoir: MM. L.-J. Adjutor Amyot, Joseph Beaulieu, L.-E. Beaulieu, Geo. Belleau, J.-T. Donohue, Sir J.-Geo. Garneau, Mendon Langlois, Charles Laurendeau, Beaudry Leman, l'hon. D.-C. L'Esperance, René Morin, l'hon. J. Nicol, Alfred H. Paradis, l'hon. J.-E. Perrault, l'hon. Donat Raymond, Léo-G. Ryan, l'hon. Geo.-A. Simard, C.-E. Taschereau, Arthur Terroux, l'hon. J.-M. Wilson. A une réunion du conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale des actionnaires, l'honorable J.-M. Wilson a été réélu président et l'hon. D.-C. L'Esperance et M. Beaudry Leman, vice-présidents.

Progrès du Trust Général du Canada

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires du Trust Général du Canada a eu lieu le 16 du courant à midi.

Les revenus bruts de l'année 1939 s'établissent à \$206,524.72 contre \$200,700.45 en 1938.

Après paiement des frais généraux et l'établissement d'une réserve pour impôt, le bénéfice net ressort à \$1,386.44, à comparer à \$1,061.78 en 1938.

Une somme de \$10,000.00, prélevée sur les profits, a été affectée à la dépréciation des placements et un dividende au taux de 6 pour cent l'an a été versé aux actionnaires privilégiés, absorbant une somme de \$6,000.00 et laissant un solde créditeur de \$5,386.44, à comparer à \$5,061.78 l'an dernier, somme qui, ajoutée au solde créditeur antérieur du compte de profits et pertes, le porte à \$202,022.78.

La valeur comptable des biens en régie ou en garde s'établit à \$87,151,725.50. L'actif total de la société s'élève à \$90,811,686.06 en regard de \$84,032,794.62 au 31 décembre 1938.

L'honorable D. O. L'Esperance, agissant comme président de l'Assemblée en l'absence du sénateur J. M. Wilson, et parlant au nom des administrateurs, s'est déclaré satisfait du résultat des opérations de la société au cours de l'année, tout en signalant aux actionnaires que les intérêts du capital de la société sont, au même titre que la rémunération qu'elle reçoit pour ses services, assujettis à l'impôt fédéral sur le revenu et à l'impôt provincial, et lorsqu'ils sont versés aux actionnaires sous forme de dividende, deviennent de nouveaux sujets au même impôt fédéral et, pour les actionnaires de Montréal, à l'impôt municipal sur le revenu, et que cette superposition d'impôts sur le même revenu est onéreuse particulièrement pour une société possédant un fort capital par rapport à son volume d'affaires.

Il constate que les services des sociétés de trust sont moins bien compris et appréciés de nos compatriotes de

langue française que de ceux de langue anglaise.

Les personnes suivantes ont été élus membres du conseil d'administration, savoir:

MM. L. J. Adjutor Amyot, Joseph Beaulieu, L. E. Beaulieu, Geo. Belleau, J. T. Donohue, Sir J.-Geo. Garneau, Mendon Langlois, Charles Laurendeau, Beaudry Leman, l'hon. D. O. L'Esperance, René Morin, l'hon. J. Nicol, Alfred H. Paradis, l'hon. J.-E. Perrault, l'hon. Donat Raymond, Léo-G. Ryan, l'hon. Geo.-A. Simard, C. E. Taschereau, Arthur Terroux, l'hon. J. M. Wilson.

A une réunion du conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale des actionnaires, l'honorable J. M. Wilson a été réélu président et l'honorable D. O. L'Esperance et monsieur Beaudry Leman vice-présidents.

Voici la comparaison sommaire du bilan de 1939 avec celui de 1938 :

	1939	1938
ACTIF		
Compte capital :		
Actif total de la société	1,377,951.02	1,375,919.
Comptes garantis	2,302,009.54	2,851,000.
Comptes des successions, etc.	50,257,500.90	47,392,532.
Valeurs en garde	36,874,224.60	32,615,351.
Total	90,811,686.06	84,032,794.
PASSIF		
Compte capital :		
Divers	25,527.95	24,011.
Réserves	45,400.28	48,272.
Profits et pertes	202,022.78	196,634.
Capital-actions	1,105,000.00	1,105,000.
Total	1,377,951.02	1,375,919.
Comptes garantis	2,302,009.54	2,851,000.
Comptes des successions, etc.	50,257,500.90	47,392,532.
Valeurs en garde	36,874,224.60	32,615,351.
Total	90,811,686.06	84,032,794.

NEUTRALITE AMERICAINE

Pendant la dernière guerre, écrit le CHICAGO TRIBUNE les Alliés ont trouvé tout naturel d'acheter leurs fournitures de guerre aux Etats-Unis, puis d'y faire des crédits, puis de réclamer une aide militaire. Chaque fois que les Etats-Unis hésitaient, les Français et les Anglais ne se sont pas fait faute de traiter les Américains de lâches et de profiteurs. La même évolution est à prévoir pendant cette guerre. Déjà une première barrière à l'intervention a été levée par l'embargo, et les autres barrières sauteront tour à tour si la guerre continue, car les Américains ne peuvent supporter de se faire traiter de lâches. Il faut donc établir tout de suite la paix en Europe; c'est la seule manière de sauvegarder la neutralité américaine.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 29 mars 1940, des soumissions pour la construction de rajouts à l'édifice du Terminus postal, Montréal, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour rajouts à l'édifice du Terminus postal, Montréal, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec, P.Q., et de l'architecte surveillant, 35 est, rue Adélaïde, Toronto, Ont.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie de chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

REMARQUE. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, et de l'architecte surveillant, Montréal, P.Q., les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$75.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant des que ledit chèque et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose ait été faite plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 février 1940.

Le grand mal: L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le défaut d'instruction, l'ignorance et l'erreur sont les causes premières des désordres qui troublent la société.

Ce qu'il faut réformer au plus tôt ici c'est surtout l'enseignement primaire. Je n'ai pas besoin de vous dire que près de 75% des élèves l'école dans la quatrième ou cinquième année de classe; soit que lassés de ne rien apprendre ils y sortent d'eux-mêmes, soit que les parents les retirent parce qu'ils ont besoin du fruit de leur travail. Le peuple des gagne-petit forme les trois quarts de la population. Ces jeunes gens travaillent de leurs mains quelques années, se marient, perdent leur situation et se mettent sous le "secours direct". La femme s'occupe des petits; quant à l'homme lui, il erre ici et là pour alimenter son ennui. Où va-t-il? Dans des clubs, à la taverne ou ailleurs, en cent endroits enfin où l'on discute beaucoup sur des choses qu'on ne connaît guère. L'éternel sujet des discussions c'est ou la politique ou la religion. La plupart des chômeurs ou des jeunes badauds sans instruction traitent les prêtres et les politiciens très durement. Fatigués de ne rien faire, d'essayer partout des refus à cause de leur incompréhension, d'être comptés en somme pour rien dans la société et de se voir mépriser par les parvenus on sent dans chacun de leurs discours de la haine amassée, de sourdes rancœurs et une force destructrice qui n'attendent que l'occasion de se manifester. C'est toujours dans la plèbe, chez l'éternel bafoeu que fermentent les germes des révolutions sociales. Les parias amassent ça et là des idées jetées au hasard des conversations nombreuses qu'ils entendent, des idées qu'ils finissent par croire à force de les répéter, des idées enfin qui leur font plaisir parce qu'elles renferment pour eux des promesses de bien-être tout en répondant à leur haine secrète des riches. Ils se croient volés dans leurs droits parce qu'ils ne savent pas ce que le droit, ils disent que la religion est inutile parce qu'on leur a souvent menti. Ils sont convaincus que ceux qui les dirigent ne sont là que pour les exploiter et s'engraisser de leur sueur parce qu'ils ignorent le sens du mot exploitation. Ils vilipendent les riches et l'instruction parce qu'ils ne sont ni riches, ni instruits. Ils prennent des abus pour des lois et des lois pour des abus. Ils condamnent en bloc le Gouvernement parce qu'ils ne savent pas où est la cause de leur condition misérable. Ils sont prêts à tout parce que s'ils échouent ils n'ont rien à perdre. Que leur importent les lois de la justice? Ils n'ont rien à défendre! Celles de la liberté? S'ils ne veulent pas leur bon de secours ils crèveront de faim! Ils disent que l'opulence est toujours le produit du vol; que s'il n'a pas été fait par le propriétaire l'a été par ses ancêtres. Voilà comment ils raisonnent, si raisonnablement il y a, et ils sont prêts à tout pour se procurer ce vil métal précieux; ils sentent que le pouvoir est là. De misères en misères ils finissent par ne plus croire qu'à l'argent parce qu'ils pensent qu'il procure honneur, considération, bonnes places, bien-être et bonheur. Et ils s'en procurent coûte que coûte. Un honnête homme qui voit souffrir de besoin sa femme et ses petits peut du jour au lendemain devenir un voleur, un criminel ou pour le moins un révolutionnaire. Quand ces parias ont faim et qu'ils violent à côté d'eux des hommes qui regorgent de biens ils ne peuvent trouver juste cette différence. Le prêtre a beau leur dire: "Dieu le veut ainsi; il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde; mais ensuite et pour l'éternité partage se fera autrement"; ils regardent le prêtre d'un oeil défilant et lui répondent: "Nous avons faim et nous vivons". On leur a enseigné la morale sous forme de dogmes enfantins et ils croient que les dogmes sont la morale et la morale les dogmes; alors quand ils ne croient plus à ceux-ci, ils rejettent de même celle-ci. Devant les nombreuses injustices dont nous souffrons tous plus ou moins lâches, le doute mêlé à leur défaut d'instruction fait en eux des ravages terribles et bien souvent irréparables. Ils auraient pu être des hommes et ils deviennent des brutes. Ils se disent: "Le gouvernement et ses acolytes nous tuent! Je bien tuons-le nous aussi; défendons-nous!" De quelque façon qu'ils convoient l'existence, elle leur apparaît comme une déception douloureuse. Ils sentent que leur dos est la table où leur sort se joue avec des pipes. Enfin le peuple ne comprend pas ceux qui les dirigent. Il entend dire si souvent qu'il est trompé, qu'il ne sait plus où tourner la tête; toutes les promesses sont des mensonges; une injustice apparente prend à ses yeux une importance capitale, et, finissant par tout confondre, il prend ses bienfaiteurs pour des hypocrites et ses exploitateurs pour ses bienfaiteurs. Il affirme qu'il y a une jus-

tice pour le riche et une pour le pauvre et que dans un pays où il y a deux justices il n'y a plus de justice. Il assure sérieusement que notre civilisation n'est qu'un ramas de parias, que les hommes ne sont pas ce qu'ils représentent mais uniquement des masques ou se cachent les financiers ou les exploitateurs. Enfin toutes ces idées amassées ici et là, acceptées et répétées sans examen, finissent par former un nuage qui contient la tempête et crève tôt ou tard sur la société entière.

Il n'y a pas à sortir de là; la racine du mal est dans l'ignorance, la misère, l'injustice. Et le défaut d'instruction en est la cause primordiale. Ne différons donc plus et agissons en conséquence.

Je demande des écoles gratuites et obligatoires. L'épurent nécessaire des manuels. Des catéchismes plus simples et plus clairs. Autant de laïques que de religieux. Autant de récompenses que de punitions attachées à la discipline. Qu'on laisse plus de liberté, plus d'initiative, aux jeunes (car ce n'est que dans un pays libre qu'on peut vraiment aimer sa patrie et se faire tuer pour elle au besoin). Et dans chaque école cette phrase écrite en lettres flamboyantes: "Ici nous enseignons l'énergie et nous faisons des hommes". Ensuite des bibliothèques libres et nombreuses dans toute la province.

Bruno BLAIS

PROPAGANDE ALLIEE

Le TIMES HERALD écrit que le thème de la propagande alliée est celui qui a été défini par Lord Lothian dans son discours de Chicago le 4 janvier. Ce thème est le suivant: "Oncle Sam, joignez-vous à nous, c'est votre guerre avant que la nôtre".

En partant de ce principe, nous devrions vendre puis donner des aéroplanes aux Alliés et plus tard des pilotes, des mécaniciens et enfin nous serions en guerre.

La vérité est que cette guerre n'est pas la nôtre, c'est celle des Alliés qui l'ont d'ailleurs engagée en un moment fort inopportun puisque l'alliance nazisoviétique était signée.

Nous préférons voir les Alliés gagner, et nous espérons qu'ils gagneront, mais si les Alliés ne pouvaient pas dominer l'Allemagne par la force, ils n'ont qu'à s'incliner et chercher un compromis. Si Hitler triomphe, il sera de toute façon si épuisé que notre hémisphère sera en liberté au moins pendant toute sa vie.

Le Journal conclut que le grand problème des Etats-Unis est sur le Pacifique et qu'il faut immédiatement faire pression sur le Japon pour se débarrasser de la caste militaire. Le Japon prie l'armée et le Général Chang Kai Shek et l'embargo américain sera certainement forcé de renoncer à ses conquêtes.

Le vrai CHEZ-SOI

SERVICE IRREPROCHABLE
HÔTEL ST. RÉGIS
302, rue SHERBOURNE-E. 4135
TORONTO

en face de l'église du Sacré-Coeur, la seule église catholique de langue française à Toronto.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 29 mars 1940, des soumissions pour la réparation du manège militaire de la rue Craig (façade de la rue Vitre), Montréal, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la réparation de la façade de la rue Vitre du manège militaire de la rue Craig, Montréal, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec, P.Q., et de l'architecte surveillant, 35 est, rue Adélaïde, Toronto, Ont.

REMARQUE. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, et de l'architecte surveillant, Montréal, P.Q., les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$15.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant des que ledit chèque et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose ait été faite plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 7 février 1940.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

112, rue St-Jacques - MONTREAL

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1939

ACTIF	
Compte capital:	
Actif total de la Société	\$ 1,377,951.02
Comptes garantis	2,302,009.54
Comptes des successions, fiducies et agences	50,257,500.90
Valeurs en garde	36,874,224.60
Total	\$90,811,686.06

PASSIF	
Compte capital:	
Divers	25,527.95
Réserves	45,400.28
Profits et Pertes	202,022.78
Capital-actions	1,105,000.00
Total	1,377,951.02
Comptes garantis	2,302,009.54
Comptes des successions, fiducies et agences	50,257,500.90
Valeurs en garde	36,874,224.60
Total	\$90,811,686.06

COMPTES DE PERTES ET PROFITS	
SOLDE au 1er janvier 1939	\$ 196,636.35
PLUS:	
Bénéfice net des opérations	81,386.44
Total	278,022.79
MOINS:	
Affectation à dépréciation de placements	10,000.00
Dividendes payés aux actionnaires	66,000.00
SOLDE au 31 décembre 1939	202,022.79

Le Vrai
CHEZ-SOI
SERVICE IRREPROCHABLE
HÔTEL ST. RÉGIS
302, rue SHERBOURNE-E. 4135
TORONTO

en face de l'église du Sacré-Coeur, la seule église catholique de langue française à Toronto.

White Cap
domine
BIERE
Frontenac
White Cap

Le bien-être des employés

Il est impossible de mesurer à leur juste valeur tous les bénéfices que retire une compagnie qui possède un fonds de provisions, établi avec beaucoup de clairvoyance et destiné au bien-être de ses employés. Mais il est très justement établi que lorsque les travailleurs sont assurés de recevoir un traitement approprié durant les périodes de maladie, ou encore qu'ils peuvent compter sur une forme de revenu substantiel lorsqu'ils ne pourront plus travailler, le rendement dans leurs occupations est meilleur; il en est de même pour leur esprit de loyauté envers leur employeur. Il est prouvé qu'un homme qui fait un bon salaire, c'est-à-dire un salaire pour vivre convenablement, et qui n'a pas à se préoccuper du lendemain car l'avenir représente une sécurité pour lui, fait un travail de beaucoup supérieur à celui qui ne cesse de songer à ce que lui réserve l'avenir et les déboires qu'il aura à subir s'il cesse de travailler, soit par maladie ou vieillesse.

Un exemple pour illustrer le bon travail fait dans ce sens nous est donné dans le rapport annuel de la Compagnie de Téléphone Bell pour l'année 1939. Il indique que par l'entremise du Plan de Pension et Bénéfices (établi en 1917), la compagnie a payé au cours de l'année dernière, à ses employés qui sont à leur pension et à ceux qui ont dû quitter le travail pour cause de maladie ou d'accident, la somme rondelette de \$680,000. Ce montant a été distribué en différentes sommes appropriées, à 3,127 cas différents, ainsi que l'indiquent les filières pour cette période de temps.

Nous remarquons que des projets tels que celui du Plan de Pension et Bénéfices de la compagnie de téléphone, sont d'excellentes mesures pour assurer le bien-être d'un nombre toujours croissant de travailleurs et elles peuvent s'appliquer dans une foule de lignes les plus diverses, que ce soit en affaires ou au service du public.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE
Avis est par les présentes donné que Muriel Agnes Martin, de Montréal, Province de Québec, épouse de Henry Beech, inspecteur, de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce contre le dit Henry Beech, son époux, pour cause d'adultère et d'abandon.
En date à Montréal, Province de Québec, ce 2e jour de février 1940.
Mire Gustave DUTAUD, C.R. Chambres 406-407, 25 rue St-Jacques Ouest, Montréal.
Procureur de la requérante.

La femme du "Jour"

Tant vaut le salaire, tant vaut le maître

Agé de plus de quatre-vingts ans, un journaliste disait avec une sérénité malicieuse : "Les seuls articles que j'aie vraiment écrits, ceux qui ont porté, sont ceux que j'ai écrits mille fois."

On ne permettra bien de redire avec vous ce que vous avez écrit à maintes reprises : Tant vaut l'instituteur, tant vaut l'école. Je puis ajouter que très souvent, sinon toujours, tant vaut le salaire, tant vaut l'instituteur, car j'estime que pour l'enseignement comme pour toute autre chose, il faut y mettre le prix, si l'on veut un article de première valeur. Or, actuellement, les salaires de pittance payés aux instituteurs et aux institutrices des écoles rurales et de certaines petites villes de notre province, tarissent dans sa source le recrutement des professeurs de carrière.

De nos instituteurs et institutrices qui sortent de nos Ecoles Normales, c'est le petit nombre qui entre dans l'enseignement et parmi ceux et celles qui y entrent, c'est le grand nombre qui en sort bientôt parce que les salaires offerts sont insuffisants.

Cet état de chose est déplorable, désastreux.

On a aboli le brevet expéditif du Bureau Central des examinateurs qui multipliaient les diplômés d'enseignement à qui on voulait, dans les écoles de tous les villages de la province; on parle de réformer le programme de nos Ecoles Normales, c'est bien, mais ce n'est pas tout et c'est loin d'être assez. Mieux vaut un programme imparfait entre les mains d'un bon professeur qu'un programme parfait confié à un professeur incompétent.

Pensons-y bien et nous verrons que la question du salaire joue ici un rôle de première importance.

Voyons les traitements moyens des instituteurs et des institutrices catholiques des écoles primaires comparés à ceux des protestants.

Traitements moyens dans Québec

	par an y compris les villes
Instituteurs catholiques	\$1,390
" protestants	2,276
Institutrices catholiques	355
" protestantes	1,052

La disproportion entre les traitements payés par les protestants et les catholiques est donc énorme, même incroyable.

Nous ne payons pas suffisamment ceux et celles à qui nous confions l'instruction primaire de nos enfants. De là découle l'insuffisance en qualification du personnel enseignant compétent des Canadiens français.

Cette insuffisance constitue la principale lacune d'où découlent les autres maux éducationnels dont nous avons à souffrir à l'école rurale.

EQUITE ET COMPARAISON ENTRE LES MEMES ECOLES CATHOLIQUES MAIS URBAINES ET RURALES.

C'est à se demander pourquoi, faisant partie d'un même monde, enseignant au même peuple et dans la même province, à qualifications identiques et à travail égal, il existe une si grande différence dans la rémunération des instituteurs et institutrices des écoles rurales et urbaines.

Montréal — Comparaison des salaires des institutrices catholiques.

Minimum	\$ 625
Augmentation par année	75
Maximum	1200

Minimum	\$ 400
Augmentation par année	50
Maximum	800

Minimum	\$500
Augmentation	25
Maximum	600

DANS LES AUTRES PROVINCES Les Institutrices seulement

Ile du Prince-Edouard Minimum \$ 400	Maximum 700
Nouvelle-Ecosse	Minimum 500
	Maximum 1200

Nouveau-Brunswick	Minimum 550
	Maximum 1000
Ontario	Minimum 700
	Maximum 1200
Provinces de l'Ouest	Minimum 1000
	Maximum 1500

Pourquoi n'y a-t-il que le salaire qui diffère en ce qui concerne les institutrices rurales et urbaines de notre province, puisque les institutrices ont les mêmes qualifications et accomplissent le même travail ?

Collaboration perdue

Aussi, nos jeunes filles de talent, réduites à gagner leur vie, ne se font jamais institutrices; elles se font plutôt gardes-malades, sténographes, servantes de tables, etc. Il semble que ce fait tienne à la rémunération jugée insuffisante et que de ce fait, l'enseignement soit privé d'une collaboration précieuse, et la cause en est que l'enseignement à la campagne n'est pas une carrière qui présente des avantages appréciables créant peu d'émulation et de stabilité.

Faisons maintenant le budget moyen d'une institutrice rurale.

A — Année scolaire :	
Pension, \$12 par mois	\$120
Habillement	75
Blanchissage, \$1, par mois	10
Voyages à l'école, \$2, par mois	20
Médecin, pharmacie	5
Livres, lectures pédagogiques	5
Papeterie personnelle, timbres	3
Abonnement à un journal	3
Fonds de pension, 3% du salaire à \$300	9
Total	\$250
B — Vacances :	
Pension	\$ 24
Voyages, etc.	10 \$ 34
	\$284

Dépenses hautement convenables

Assurance-vie	\$ 22
Place de banc à l'église	4
Oeuvres de charité	1 27
	\$311

Dépenses imprévues

Deuils	XX
Voyages obligatoires	XX
Maladie	XX

Le salaire officiel récemment décidé par la Commission du salaire raisonnable est de \$300 dollars pour nos écoles rurales de la province... Et l'institutrice qui a cinq, dix et même vingt ans d'enseignement reçoit exactement le même salaire que sa compagne qui en est à sa première année d'enseignement.

Au bout de plusieurs années dans l'enseignement, à l'école rurale, les espoirs d'améliorations ne font point partie du sort de l'institutrice! Aucune prime n'est donnée à sa stabilité ni à ses années de service ou d'expérience, comme cela se pratique dans les écoles urbaines de la même province.

Pour arriver au but de doter nos écoles rurales d'instituteurs et institutrices compétents ayant une véritable formation pédagogique et de faire une véritable carrière de l'enseignement pour tous ceux et celles qui veulent y entrer, il faut travailler efficacement au relèvement rapide et substantiel des salaires de façon à ce qu'il ait au moins une certaine équité entre les salaires payés dans les écoles urbaines et rurales.

Un système devrait être établi qui assurerait un salaire minimum de \$1,000; à un instituteur rural, et de \$500, à une institutrice rurale, le gouvernement payant pour obtenir des chemins améliorés, il pourrait, à plus forte raison le faire pour obtenir de bons instituteurs et de bonnes institutrices.

X. X. X.

BOÎTE À SURPRISE

dédié à G. et L.

Si en est une, c'est bien la boîte aux lettres!

Hier, en revenant du bureau, j'ai ouvert la mienne. Geste machinal que j'accomplis comme tout le monde d'une façon routinière. Habitude comme réglée d'avance que nulle distraction ne me ferait oublier. C'est que, comme tout le monde probablement, j'ai, moi aussi, de ces réflexes inconscients qui se traduisent par des actes stéréotypés sur ceux de la veille. Mais comme on trouve de tout dans la boîte aux lettres — depuis la note du fournisseur jusqu'au billet doux — il y a sans doute, en chacun de nous, une curiosité qu'on n'ose pas s'avouer et qui, bien plus que l'habitude, déclenche le geste qu'on croit routinier. Pourquoi l'ouvre-t-on toujours cette satanée petite boîte, alors qu'une fois sur cinq elle ne contient rien? Est-ce par habitude ou par une curiosité qui s'avère ingérable? Mystère.

Donc, hier, j'ai trouvé dans ma boîte deux enveloppes à mon adresse. D'abord une invitation à une présentation de modes, que je reconnais à sa facture qui ne change jamais malgré les saisons. En suite, un autre pli que je retournerai dix et quinze fois entre mes mains avant de me décider à l'ouvrir. Aucune indication cette fois sur l'enveloppe, autre que le timbre du bureau de poste de S... L'envoi n'était pas calligraphié. Ce ne pouvait être la lettre attendue. On avait écrit l'adresse au dactylographe. Mais qui aurait pu dire? Pourtant, au lieu de satisfaire ma curiosité, je me laissai aller à des conjectures toutes différentes les unes des autres.

Cette lettre qui me venait de là-bas, de cette petite ville qu'on dit charmante et que je n'ai pas encore vue, qu'apporait-elle? Depuis si longtemps que je l'attendais! M'annoncerait-elle une visite? Aurait-elle en fin de compte?

Entre mes mains, je retournais l'enveloppe, sans me décider à l'ouvrir. Je les revoyais ces amis de toujours... Et comme on demeure familier avec tout ce qui touche ceux qu'on aime bien, il me semblait revivre encore ces heures d'intimité, ces quelques heures où nous nous retrouvions autrefois. D'elle, je me rappelle la verve inimitable. De lui, le rire franc et apaisant que je connais bien. Heureuse évocation qui met de la joie dans le cœur et de l'ennui dans l'âme! Et comme elles sont réconfortantes ces minutes pendant lesquelles on se souvient!

N'y tenant plus, j'ai fait sauter le cachet!

L'enveloppe, déchirée, est tombée à mes pieds, sur le tapis. Et j'ai senti que mes illusions allaient la rejoindre...

Pourquoi, pensais-je, faut-il que le service postal de Sa Majesté se prête à des trucs pareils? C'est dit trop beau qu'un courrier rempli de belles et bonnes choses! Et à cœur d'année! Mais il ne fallait pas y songer. Aussi est-ce avec dépit que je me dis ennuie: "Pourquoi faut-il que de cette petite ville de S... on trouve logique d'envoyer des circulaires?"

Car c'était bel et bien une circulaire banale et ennuyeuse qui m'arrivait de là-bas. Et quand je pense que j'ai perdu cinq grosses minutes à la retourner entre mes doigts, tandis que le bout de mon soulier tapinait le museau du petit toutou noir décorant ma corbeille à papier, je me trouve ridicule...

MICHELLE

En marge du nationalisme

Ce 18 février 1940.

Cher M. Harvey,

Je viens de lire à l'instant la publication de la lettre de M. J. P. Robillard, sous le titre "Les idées d'un nationaliste", dans votre JOUR de ce 17 février.

En tant que Belge, il me sied de relever une erreur que commet M. Robillard à l'égard de mon pays, lorsqu'il a écrit avoir parlé du respect dû aux deux cultures en présence au Canada, en vue de l'établissement d'une véritable unité, il conclut: "...Si cette vérité n'est pas comprise de la majorité de nos compatriotes anglo-saxons, je crains fort qu'un séparatisme virulent ne s'implante chez les masses canadiennes-françaises à mesure qu'elles croîtront en nombre, en richesse et en connaissances intellectuelles. Et nous aussi nous aurons notre Flandre et notre Wallonie, hélas!"

J'aimerais, M. Harvey, que vous puissiez faire comprendre à M. Robillard et à ses lecteurs (surtout à ceux qui ont passé quelques jours en Belgique) qu'il est nécessaire très souvent de percer un rideau d'apparences pour découvrir une vérité de fond. Pour mon pays c'est le cas.

Voyez-vous, de même que les tonneaux vides font le plus de bruit, de même les gestes de quelques jeunes ébroués, de quelques imbéciles (car il en est chez nous comme partout, hélas!) occupent par leur éclat mensonger la plus grande partie de la scène politique. D'un observateur non-aveuglé, ils ont vite fait une dupe.

Au-delà pourtant des noircessements d'enseignes (françaises ou flamandes suivant le cas) des drapeaux linguistiques, des batailles d'étudiants ou découvre les Belges véritables qui laissent faire tout cela avec le sourire aux lèvres, car ils ont compris, eux, que le temps qui passe tue lentement et progressivement les effets des bêtises humaines et rétablit l'équilibre des vérités plus sûrement qu'ils ne pourraient le faire eux-mêmes. Car vouloir tuer le temps nécessaire au murissement ou à la désagrégation d'une chose c'est courir un risque plus grand puisqu'on tue un collaborateur. Ce risque serait d'autant plus grand en Belgique parce que le Belge ne supporte aucune défense. Le peuple se rallierait en masse pour faire triompher une cause défendue... quitte à la rejeter ensuite. Nos dirigeants le savent bien et voilà pourquoi ils agissent avec précaution et plus souvent laissent faire. Ils ne courent

ainsi que peu de risques car le Belge est un réaliste né; voilà ce qu'un étranger ne devrait jamais oublier quand il nous juge. Quand le peuple chez nous s'élève, il sait déjà au fond de lui-même jusqu'où il accepte que cet élan le porte. Ceux qui douteraient n'ont qu'à bien étudier la politique Belge de ces dernières années et en particulier les évolutions du parti rexiste de M. Degrelle.

Du séparatisme Belge dont parlent les étrangers, les Belges même ne s'occupent pas, car (parlant des 999 sur 1000) il n'en est pas qui l'accepteraient.

Ce séparatisme d'ailleurs, nous savons aujourd'hui d'où il nous vient et notre voisin Adolphe le sait encore mieux, car il croyait avoir trouvé une arme nouvelle contre nous. S'il était au Canada, des personnes prêtes à croire que nous acceptions ce séparatisme avec beaucoup de chaleur et force crié, qu'ils me permettent alors de leur dire que cette chaire serait celle des explosifs et ces cris ceux de nos canons.

Pour terminer, cher M. Harvey, j'ajouterais que mon seul désir dans cette lettre fut simplement de vous demander de substituer dans l'opinion canadienne une image fautive pour une idée plus saine.

Amicalement vôtre,
René MORNARD,
4280, Delorimier,
Montréal.

"La Vie de Famille"

Le célèbre roman radiophonique "La Vie de Famille" sera monté sur la scène du M.R.T. Français à la salle Saint-Sulpice les 23, 24, 25, 26 mars en matinée et en soirée.

Vous y applaudirez les mêmes interprètes que vous écoutez chaque jour à votre programme favori. Vous verrez



HENRY DEYGLUN

Mimi d'Esté, la reine de la Radio, la sympathique Marthe Thierry, la pétillante Gisèle Schmidt, la douce Yvette Brind'Amour, l'ardant Paul Gury Le Goulladec et l'auteur lui-même Henri Deyglun jouera le rôle principal.

Ne manquez pas de signaler immédiatement MA: 3937 au bureau de location du M.R.T., pour retenir vos billets ou MA:6201 chez Edmond Archambault.

DEUX PIANOS DANS LA NUIT
Deux pianos se répondent dans la nuit. Mystérieux signal. Des perquisitions vont avoir lieu, mais une fois de plus la Kommandantur est dépitée par le 2ème Bureau dans "TERRE D'ANGOISSE".

Déjà le Tout-Montréal en parle et, comme dans la chanson "c'est la rumeur publique"! Car Jan-Squire, de retour de New York, présente au Palais d'Or, le jeudi soir 29 courant, à l'occasion de la Mi-Carême, un grand Bal-Musette dans l'ambiance de franchise et saine gaieté de la vieille bohème montmartroise.

Le fameux accordéoniste Battista et ses "Maniaques du Son" feront "chahuter" le public dans un rythme endiablé de rumbas et tangos, fox et jivas tandis que chacun pourra participer, à défaut de la traditionnelle bataille de fleurs comme cela se pratique au Carnaval de Nice, à une folle bataille de serpents et de ballons.

En outre, durant le bal, plusieurs artistes du micro, qui seront ce soir-là parmi le public, viendront chanter les derniers succès de Paris tout comme dans les meilleurs "caf-concs" de la capitale française.

Chacun est libre de se costumer ou non mais toutefois le smoking est formellement défendu car l'ambiance de ce Bal-Musette est le "débrillé" sympathique des artistes en chantage et gens du "milieu".

Profitez donc de l'année bissextile pour venir rire, boire, chanter et danser comme vous ne pourrez plus le faire avant quatre ans d'ici. La direction n'a rien négligé pour vous amuser; donc en foule jeudi soir le 29 au Palais d'Or pour célébrer gaiement la Mi-Carême 1940.

Les réservations des places se font dès maintenant au Comité de la Fête.

FI. 4837 ou au Palais d'Or.

UN RESTAURANT DE REPUTATION INTERNATIONALE

le GRILL LA SALLE

MUSIQUE, DE DANSE PAR LES CAVALIERS DURANT LES

DINER-SOUPER

BANQUETS & RÉUNIONS ORGANISÉS

DRUMMOND & CATHÉRIE

ON NOUS ÉCRIT

"Nos lois absurdes des liqueurs"

A M. Jean Charles Harvey.

Monsieur,

Le rôle des journalistes libres et indépendants (on peut les compter sur les doigts d'une seule main dans notre province) est de faire ce que vous faites courageusement et sans faiblesse: éclairer le public, le guider, l'éduquer, le mettre en garde. C'est du beau travail, mais parfois bien ingrat, presque toujours méconnu. Bref, vous faites bien votre métier; on peut ne pas vous aimer parfois ni vous approuver en tout. On finit par reconnaître que vous faites du vrai journalisme et non de la "scriboullasse" anonyme, flasque et gélatineuse comme les "Grands Quotidiens" du pays nous en servent à 3 sous les 28 pages et à 5 sous les 56 pages.

En 1939, vous avez parlé dans un des numéros de votre journal du "Vin, Boisson du Pauvre". Dans le premier numéro de 1940, vous consacrez votre principal article à nos "Lois des Liqueurs", ce que vous qualifiez on ne peut plus justement "d'absurdes". Vos deux articles signalent et critiquent des choses exactes, regrettables, illogiques, stupides et idiotes. Vos critiques sont justes et modérées, trop modérées peut-être pour être efficaces. Il ne déplairait pas à vos lecteurs de vous voir jouer du blattari dans cet abécédaire de nos lois des liqueurs, qui grossit sans cesse et qu'on se contente de vouloir traiter avec des cataplasmes.

Les absurdités de nos lois des liqueurs sont "innombrables", comme dirait Mme de Noailles; elles sont "grotesques, énormes, monstrueuses, gargantuesques", comme dirait Léon Daudet. Il n'y a que les gens du Pied du Courant pour ne pas s'en apercevoir; créatures de la sacro-sainte institution, tous obéissants, soumis et aveugles jusqu'au bas niveau de la servilité, il ne faut pas leur demander de remédier à un système dont ils vivent et dont ils veulent jouir dans la plus parfaite béatitude.

Nos lois des liqueurs ont vingt ans. A l'époque où elles ont vu le jour, elles faisaient figure de lois larges et sages, dans leurs principes. Il y eut, hélas! mille fois hélas! l'épreuve de leur application.

Chaque jour, de plus en plus, on s'aperçoit qu'elles ont vieilli terriblement vite; elles sont usées, archi-usées. Tellement qu'elles méritent leur retraite et leur pension de vieillesse! Il faut leur souhaiter d'obtenir les deux le plus vite possible.

Il y a vingt ans nos lois étaient de jeunes demoiselles fraîches, pimpantes et souriantes; elles apportaient le charme de leur jeunesse et la sève du printemps. Aujourd'hui, elles font penser à de petites vieilles, maigrichonnes, desséchées, ridées, courbées en deux, boitueuses, clopinant, qui, voulant par coquetterie faire croire à leur éternel printemps et à leur jeune vigueur, ne s'efforcent que du ridicule et de la pitié, sans sympathie d'aucune sorte. Vivre en leur compagnie, c'est respirer une odeur de moisi; c'est vivre côte à côte avec un condamné qui persiste à ne pas mourir, bien qu'il soit moribond et que les meilleurs docteurs ne voient aucun moyen de l'arracher à une mort certaine, quoique plus ou moins lente.

Si l'on compare nos lois des liqueurs à un édifice, on pense tout de suite au ravin de terribles termites qui rongeraient les poutres de beau chêne et les auraient affaiblies dans un temps record. Vingt ans d'existence! Des fissures qui s'élar-

gissent tous les jours, des craquements de plus en plus sinistres qui font craindre l'écroulement de toute la boutique! Il ne faudrait pas beaucoup de coups pour tout faire tomber. La plus mauvaise bombe de Staline qui lui tomberait dessus, même sans éclater, causerait un désastre complet. L'édifice de "nos lois absurdes des liqueurs" est tellement gangrené, rongé, ravagé, qu'un rien le ferait s'effaler comme un monument qui, bâti trop vite, avec des matériaux peu résistants, est usé prématurément.

"Nos lois absurdes des liqueurs", il ne servirait à rien de les corriger. Seul le système de la table rase et de la reconstruction à neuf peut produire des résultats efficaces et durables. Dans ce domaine comme dans d'autres pour lesquels vous menez un dur et tenace combat, c'est du nouveau qu'il faut, mais du nouveau bâti sur du roc et non sur du sable.

Un Lecteur

Vient de paraître

"LE TEMPLE"

Poèmes de Gérard Martin

Lorsque fut annoncée la décade du jury du prix David (prix du Gouvernement), le public apprenait avec une certaine surprise que le premier prix de poésie était donné ex-aequo à Clément Marchand, pour "Les Soirs rouges", et à Gérard Martin, pour "Le Temple". Si le nom de M. Marchand est depuis plusieurs années déjà avantageusement connu de notre public, qui le place au premier rang, celui de M. Martin était hier encore totalement inconnu. C'est dire avec quelle impatience on attendait la publication du recueil de poèmes qui a valu à son auteur cette flatteuse distinction.

Les Editions Bernard Valiquette viennent de le faire paraître, dans une édition d'une luxueuse présentation.

Le Temple se divise en trois parties: Le temple de la nuit, le temple de mon cœur, le temple de mon âme.

Après le liminaire, le poète consacre un émouvant poème à sa "Mère"; il chante les voix de la solitude, de la nuit, les inquiétudes et les espérances qui de tous temps ont ému le cœur des hommes. Il veut arracher à la Mort son secret.

Puis c'est l'amour qui fait vibrer son cœur. Il dit ses rêves et son ivresse, l'extase d'une âme neuve et rêve de celle qui viendra dans sa vie "le cœur lourd de tendresse et l'amour au front".

Mais pour être sensible à toutes les séductions de la nature et de la beauté, le poète n'en demeure pas moins un mystique qui a trouvé après les orages, le port de la certitude.

M. Martin est un écrivain personnel, qui sait puiser dans la prosodie classique, aux sévères exigences, les disciplines qui conviennent à son tempérament. Son vers, sobre et net, nous le montre soucieux d'un labeur probe; aussi ce premier recueil est l'heureux début d'une carrière qui s'annonce féconde pour nos lettres.

"Le Temple", par Gérard Martin, beau volume imprimé sur papier de luxe, est en vente, au prix de \$1 aux Editions Bernard Valiquette, 1664, rue Saint-Denis, Montréal, et à l'A.C.F., 1206, rue Craig, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

Voici du Nouveau pour le dîner

DU POISSON SÉCHÉ OU MARINÉ

● Voulez-vous surprendre la famille avec un nouveau régal à dîner? Servez un plat savoureux de poisson canadien, séché ou mariné.

Où que vous viviez, votre marchand peut vous procurer du poisson séché tel que la morue, l'églefin, le merlan, la merluche et la morue noire, et du poisson mariné tel que le hareng, le maquereau et l'aleve... tous en parfait état. Il y a des recettes intéressantes pour la préparation de chacun de ces poissons excellents.

Le poisson est un aliment merveilleux pour la santé... bon pour chaque membre de la famille. C'est une grande source de protéines qui font les corps sains et robustes.

Servez souvent à la famille du poisson canadien, séché ou mariné... ce sera un régal pour tous... et vous le trouverez économique.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Envoyez m'envoyer votre brochure gratuite de 57 pages, illustrée, 100 délicieuses recettes de poissons et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom _____

Adresse _____

CW-18

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

réjouissant



Pour les F.C.S.A. entre-mers seulement
\$1.00 livrer 300 Sweet Caps
à un soldat canadien
Adresse: "Sweet Caps"
B.P. 6000, Montréal, P.Q.

comme une
sweet caporal

• Pures comme la neige poudreuse d'une colline des Laurentides, les Sweet Caps sont, également, légères et douces. Elles sont faites d'un mélange de plusieurs types des meilleurs tabacs virginiens, chaque type ajoutant à celle des autres sa part d'arôme et de saveur.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

